

Atos S.E.

Société Européenne

80, quai Voltaire
95870 Bezons

**Rapport des Commissaires aux comptes sur
les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton
International*
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Atos S.E.

Société Européenne

80, quai Voltaire
95870 Bezons

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Atos,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Atos S.E. (« Atos », la « Société » ou le « Groupe ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats de service à long terme au forfait

Note « Base de préparation et principes comptables – Reconnaissance du chiffre d'affaires - Prestations en régie ou au forfait » de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit

Réponse apportée

Pour les prestations au forfait réalisées sur plusieurs années, notamment dans les activités de conseil et d'intégration de système, le chiffre d'affaires est comptabilisé, conformément à la norme IAS 11 « Contrats de construction », au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon le degré d'avancement, déterminé par comparaison des coûts engagés à la clôture aux coûts totaux prévus sur la durée du contrat.

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la comptabilisation des contrats. Nous avons testé l'efficacité des contrôles clés mis en œuvre par les contrôleurs financiers et les responsables opérationnels, notamment ceux relatifs aux coûts imputés par contrat et ceux restants à encourir.

Pour les contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services, le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément.

Les coûts totaux d'un contrat, et notamment ceux restant à encourir, font régulièrement l'objet d'un suivi et d'estimation afin de déterminer si le degré d'avancement du contrat et le niveau de marge à reconnaître nécessitent d'être révisés. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement pour la totalité de la perte estimée.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts associés des contrats de service à long terme au forfait comme un point clé de l'audit dans la mesure où les coûts estimés sur ces contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles et que leur estimation a une incidence directe sur le niveau du chiffre d'affaires et de la marge comptabilisés dans les comptes consolidés.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs (contrats présentant des difficultés techniques dans leur réalisation ou à faible rentabilité), nous avons réalisé les diligences suivantes :

- pour les nouveaux contrats, nous avons corroboré le niveau de marge attendu avec les données financières du contrat signé et l'estimation des coûts associés.

Lorsqu'un contrat incluait de multiples éléments, nous avons corroboré l'analyse et le traitement comptable retenu par la société avec les dispositions contractuelles et notre compréhension des services fournis.

- pour les contrats en cours d'exécution :
 - nous avons rapproché les données financières (chiffre d'affaires, facturation, coûts et encours de production) figurant dans la fiche de suivi du contrat élaborée mensuellement par le contrôleur de gestion, avec la comptabilité ;
 - nous avons corroboré le montant des encours avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
 - nous avons analysé les modalités de calcul des taux horaires standards ;
 - sur la base d'entretiens avec les contrôleurs de gestion et/ou les responsables opérationnels, nous avons apprécié les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat qu'ils ont déterminés et sur lequel se fonde la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge ; nous avons par ailleurs conforté la pertinence de ces estimations en comparant les données prévisionnelles avec la performance réelle du contrat et en les rapprochant, le cas échéant, des différents échanges avec le client depuis la signature du contrat ;
-

- le cas échéant, nous avons conforté les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les pertes à terminaison identifiées sur les contrats déficitaires avec la performance historique des contrats et les jalons techniques restants à atteindre.

Evaluation des goodwill

Note « Base de préparation et principes comptables – Goodwill » et note 11 de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit

Réponse apportée

Au 31 décembre 2017, les goodwill sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 4 384,4 millions d'euros, soit 32,5% du total actif. Ces actifs ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an.

Ce test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT), déterminée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie futurs actualisés, nécessitant l'utilisation d'hypothèses et d'estimations.

Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le groupe Atos exerce ses activités, à l'exception de l'UGT Worldline.

Nous avons considéré l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit, compte tenu du poids de ces actifs dans le bilan consolidé, de l'importance des jugements de la Direction dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, ainsi que de la sensibilité de l'évaluation de leur valeur d'utilité à ces hypothèses.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation réalisés par la Société.

Nous avons réalisé les procédures suivantes, sur les tests de dépréciation de chacune des UGT :

- nous avons rapproché les prévisions de trésorerie avec les budgets triennaux ;
- nous avons analysé la cohérence des hypothèses retenues avec l'historique de performance du Groupe et/ou des UGT concernées et conforté, notamment par entretiens avec la Direction, les perspectives futures de croissance, y compris pour l'estimation du taux de croissance perpétuelle ;
- nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, le modèle de valorisation et les taux d'actualisation retenus par rapport à des références de marché ;
- nous avons effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction, et avons vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans la note 11 de l'annexe des comptes consolidés sur les hypothèses et les analyses de sensibilité.

Evaluation des engagements au titre des régimes de retraite à prestations définies

Note « Base de préparation et principes comptables – Retraites et avantages similaires » et note 20 de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit	Réponse apportée
<p>Certains salariés et anciens salariés du Groupe bénéficient de régimes de retraite à prestations définies dont certains sont préfinancés par des actifs de couverture (fonds de retraite ou de contrats d'assurance). Les engagements nets du Groupe relatifs à ces régimes s'élèvent à 1 179,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.</p> <p>Le Groupe procède régulièrement, par accord collectif ou sur option des bénéficiaires, à des modifications de droits attachés à certains régimes sur les sorties en capital ou les indexations de rentes. Les principales modifications réalisées sur l'exercice 2017 et leurs effets sont présentés dans la note 20 des comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des régimes de retraite à prestations définies était un point clé de l'audit compte tenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du degré d'expertise technique requis pour déterminer les hypothèses d'inflation, d'actualisation et de longévité, sous-jacentes à l'évaluation des régimes et des effets que pourraient induire une révision de ces hypothèses sur les engagements comptabilisés ; - des estimations portant sur les comportements des bénéficiaires faites par la Direction pour évaluer l'incidence de certaines modifications des régimes, qui pourraient conduire à un ajustement des charges opérationnelles, en cas de comportements différents. 	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements de retraite à prestations définies et de fixation des hypothèses actuarielles, défini au niveau du Groupe.</p> <p>Avec l'appui de nos spécialistes actuaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous avons apprécié les hypothèses actuarielles, et plus particulièrement la cohérence des hypothèses financières (taux d'inflation et d'actualisation) et démographiques (tables de mortalité), par rapport à des indices et références de marché ; • pour les régimes que nous avons estimés les plus significatifs, nous avons pris connaissance des rapports actuariels réalisés par les actuaires-conseils du Groupe. Nous avons également rapproché les justes valeurs des actifs de couverture avec des valeurs de marché (actions cotées, obligations, swaps de taux) ou des rapports d'experts (immobilier, actions non cotées et participations dans des projets d'infrastructures). <p>Par ailleurs, nous avons vérifié que les modifications des droits comptabilisés reflétaient les accords signés avec les bénéficiaires des régimes. Nous avons corroboré pour celles induisant des estimations de la part de la Direction quant au comportement des bénéficiaires, avec les comportements observés sur des modifications de régimes similaires.</p>

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans la note 20 de l'annexe des comptes consolidés, en particulier celle relative à la description et aux modifications des régimes, aux hypothèses actuarielles et aux analyses de sensibilité.

Evaluation des plans d'attribution d'actions gratuites

Note « Base de préparation et principes comptables - Paiements fondés sur des actions » et note 5 de l'annexe des comptes consolidés

Point clé de l'audit	Réponse apportée
<p>Des plans d'attribution d'actions gratuites sont régulièrement attribués aux dirigeants et à certains des employés du Groupe. Ces plans sont évalués à leur juste valeur sur la base du cours de bourse de la Société à la date d'attribution des actions, en tenant compte d'hypothèses de rotation des bénéficiaires et de probabilité d'atteinte des conditions de performance pluriannuelles fixées par le Conseil d'administration. La juste valeur des plans est reconnue en « autres charges opérationnelles » sur la durée d'acquisition des droits.</p> <p>Au cours de l'exercice 2017, les charges relatives aux plans d'attribution d'actions gratuites se sont élevées à 85,8 millions d'euros.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des plans d'attribution d'actions gratuites était un point clé de l'audit en raison de la sensibilité de la juste valeur des plans aux hypothèses retenues, en particulier le niveau d'atteinte des conditions de performance pluriannuelles, et des incidences sur le résultat net en cas de réajustement de ces hypothèses.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration et des règlements des plans, afin d'identifier les nouveaux plans attribués au cours de l'exercice, ainsi que les conditions attachées à ces plans.</p> <p>Pour l'ensemble des plans, nous avons revu les différentes hypothèses retenues par la Direction. Nous avons notamment apprécié la cohérence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des hypothèses de rotation des bénéficiaires au regard de la rotation historique observée et, - des hypothèses d'atteinte des conditions de performance pluriannuelles au regard des budgets et plans à moyen terme du Groupe. <p>Nous avons par ailleurs vérifié l'intégrité des modèles de calcul utilisés par la Société et la correcte modélisation des hypothèses, en liaison avec nos spécialistes actuaires.</p> <p>Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié de l'information donnée dans la note 5 de l'annexe des comptes consolidés.</p>

Vérification des informations données dans le rapport de gestion du Groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la Société par les Assemblées Générales du 16 décembre 1993 pour Deloitte & Associés et du 31 octobre 1990 pour Grant Thornton.

Au 31 décembre 2017, Deloitte & Associés était dans la 24^{ème} année de sa mission sans interruption et Grant Thornton dans la 27^{ème} année sans interruption, dont pour les deux, 22 années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité des comptes

Nous remettons un rapport au Comité des comptes qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux.

Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

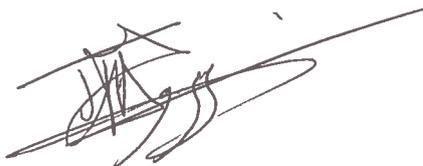
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des comptes, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2018

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre Agazzi

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton
International*



Virginie Paethorpe

A.1.1 Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Chiffre d'affaires	Note 2	12 691,1	12 137,7
Charges de personnel	Note 3	-5 557,5	-5 564,5
Charges opérationnelles	Note 4	-5 841,6	-5 451,2
Marge opérationnelle		1 292,1	1 122,0
En % du Chiffre d'affaires		10,2%	9,2%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-417,2	-295,1
Résultat opérationnel		874,9	826,9
En % du Chiffre d'affaires		6,9%	6,8%
Coût de l'endettement financier net		-23,6	-20,3
Autres charges financières		-72,2	-78,0
Autres produits financiers		33,8	43,1
Résultat financier	Note 6	-62,0	-55,2
Résultat avant impôt		812,9	771,7
Charge d'impôt	Notes 7-8	-149,0	-141,3
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		1,2	1,4
RESULTAT NET		665,1	631,8
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		600,7	578,8
- participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	64,4	53,0

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

(en euros et en nombre d'actions)		Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la Société Mère	Note 10		
Nombre moyen pondéré d'actions		105 081 802	103 766 609
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la Société Mère		5,72	5,58
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		105 457 960	104 272 612
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la Société Mère		5,70	5,55

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

A.1.2 Etat du résultat global

<i>(En millions d'euros)</i>	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Résultat net de la période	665,1	631,8
Autres éléments du résultat global		
- A reclasser en compte de résultat (recyclable):	-254,8	-87,6
Variation de la juste valeur des instruments financiers	0,5	5,1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3,7	-43,5
Variation de la réserve de conversion	-260,8	-51,5
Effet d'impôt sur les éléments recyclables directement reconnus en capitaux propres	1,8	2,3
- Non reclassé en compte de résultat (non-recyclable):	115,5	-231,4
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	156,9	-300,4
Effet d'impôt sur les éléments non-recyclables directement reconnus en capitaux propres	-41,4	69,0
Total autres éléments du résultat global	-139,3	-319,0
Total Résultat global	525,8	312,8
Dont attribuable aux :		
- propriétaires de la société mère	463,3	277,3
- participations ne donnant pas le contrôle	62,5	35,5

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

A.1.3 Etats consolidés de la situation financière

<i>(En millions d'euros)</i>		31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
ACTIF			
Goodwill	Note 11	4 384,4	4 184,9
Immobilisations incorporelles	Note 12	1 309,5	1 362,4
Immobilisations corporelles	Note 13	692,8	759,6
Actifs financiers non courants	Note 14	280,9	264,6
Instruments financiers non courants	Note 23	0,0	0,1
Impôts différés actifs	Note 8	380,9	454,4
Total des actifs non courants		7 048,5	7 026,0
Clients et comptes rattachés	Note 15	2 660,3	2 743,5
Impôts courants		33,0	36,0
Autres actifs courants	Note 16	1 474,9	1 568,3
Instruments financiers courants	Note 23	7,6	10,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 18	2 260,1	2 016,5
Total des actifs courants		6 435,9	6 374,3
TOTAL DE L'ACTIF		13 484,4	13 400,3
<i>(En millions d'euros)</i>		31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
PASSIF			
Capital social		105,4	104,9
Primes		2 740,2	2 713,1
Réserves consolidées		1 497,8	948,4
Ecarts de conversion		-282,2	-29,4
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère		600,7	578,8
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		4 661,9	4 315,8
Participations ne donnant pas le contrôle		564,1	519,4
Total capitaux propres		5 226,0	4 835,2
Provisions retraites et assimilées	Note 20	1 349,6	1 549,5
Provisions non courantes	Note 21	113,0	167,8
Passifs financiers	Note 22	1 241,3	1 509,5
Impôts différés passifs	Note 8	119,0	135,5
Instruments financiers non courants	Note 23	0,0	1,4
Autres passifs non courants		4,6	6,3
Total des passifs non courants		2 827,5	3 370,0
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 24	2 060,0	2 064,2
Impôts courants		100,4	81,5
Provisions courantes	Note 21	173,0	223,7
Instruments financiers courants	Note 23	7,3	7,5
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 22	711,8	178,8
Autres passifs courants	Note 25	2 378,4	2 639,4
Total des passifs courants		5 430,9	5 195,1
TOTAL DU PASSIF		13 484,4	13 400,3

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

A.1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros)

		Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Résultat avant Impôt		812,9	771,7
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	448,4	414,2
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		-146,7	-196,7
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		37,0	12,8
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		23,4	20,2
Amortissement des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	Note 5	109,0	106,1
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		0,1	-40,3
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions		85,8	49,9
Pertes/(Gains) sur instruments financiers		1,3	-0,8
Coût de l'endettement financier net	Note 6	23,6	20,3
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		1 394,7	1 157,5
Impôts payés		-132,7	-130,6
Variation du besoin en fonds de roulement		-24,8	-8,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		1 237,2	1 018,9
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-526,3	-455,8
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		25,4	30,6
Investissements d'exploitation nets		-500,9	-425,3
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-410,8	-782,0
Trésorerie des sociétés acquises durant l'exercice		14,0	-13,2
Encaissements liés aux cessions financières		5,0	39,5
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		-2,9	-0,7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		1,5	1,5
Investissements financiers nets	Note 26	-393,2	-754,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-894,1	-1 180,2
Augmentations de capital		-	-
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions		18,3	25,4
Augmentation de capital soucrite par les minoritaires		20,1	3,1
Rachats et reventes d'actions propres		-59,3	-
Dividendes versés aux actionnaires		-167,6	-47,3
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-1,8	-3,1
Souscription de nouveaux emprunts	Note 22	588,7	314,3
Nouveaux contrats de location-financement	Note 22	5,7	8,6
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 22	-293,0	-53,2
Coût de l'endettement financier net payé		-23,6	-20,3
Autres mouvements liés aux opérations de financement	Note 22	2,8	20,7
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		90,4	248,2
Variation de trésorerie		433,4	87,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		1 899,6	1 826,5
Variation de trésorerie	Note 22	433,4	87,0
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		-151,0	-13,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		2 182,1	1 899,6

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

A.1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat net	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 31 décembre 2015	103 520	103,5	2 626,1	663,0	18,3	25,6	406,2	3 842,7	254,4	4 097,1
* Augmentation de capital	1 389	1,4	87,0	-66,2	-	-	-	22,2	8,5	30,7
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	406,2	-	-	-406,2	0,0	-	0,0
* Dividendes	-	-	-	-47,3	-	-	-	-47,3	-3,1	-50,4
* Paiements fondés sur des actions	-	-	-	41,4	-	-	-	41,4	2,0	43,4
* Achat d'actions propres	-	-	-	0,2	-	-	-	0,2	-	0,2
* Impact de l'acquisition d'Equens	-	-	-	178,5	-	-	-	178,5	221,8	400,3
* Autres	-	-	-	0,8	-	-	-	0,8	0,3	1,1
Transactions avec les actionnaires	1 389	1,4	87,0	513,6	0,0	0,0	-406,2	195,8	229,5	425,3
* Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	578,8	578,8	53,0	631,8
* Autres éléments du résultat global	-	-	-	-226,9	-47,7	-26,9	0,0	-301,5	-17,5	-319,0
Total du résultat global de la période	-	-	-	-226,9	-47,7	-26,9	578,8	277,3	35,5	312,8
Au 31 décembre 2016	104 908	104,9	2 713,1	949,7	-29,4	-1,3	578,8	4 315,8	519,4	4 835,2
* Augmentation de capital	537	0,5	27,1	-	-	-	-	27,7	10,9	38,6
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	578,8	-	-	-578,8	0,0	-	0,0
* Dividendes	-	-	-	-167,6	-	-	-	-167,6	-1,8	-169,4
* Paiements fondés sur des actions	-	-	-	64,0	-	-	-	64,0	2,1	66,1
* Achat d'actions propres	-	-	-	-59,3	-	-	-	-59,3	-	-59,3
* Acquisition de participation ne donnant pas le contrôle sans changement de contrôle	-	-	-	18,1	-	-	-	18,1	-29,0	-10,9
Transactions avec les actionnaires	537	0,5	27,1	434,0	0,0	0,0	-578,8	-117,1	-17,8	-134,9
* Résultat net de la période	-	-	-	0,0	0,0	0,0	600,7	600,7	64,4	665,1
* Autres éléments du résultat global	-	-	-	112,1	-252,8	3,3	0,0	-137,4	-1,9	-139,3
Total du résultat global de la période	-	-	-	112,1	-252,8	3,3	600,7	463,3	62,5	525,8
Au 31 décembre 2017	105 444	105,4	2 740,2	1 495,8	-282,2	2,0	600,7	4 661,9	564,1	5 226,0

A.1.6 Annexe aux comptes consolidés

A.1.6.1 Préambule

Atos SE, Société Mère du Groupe, est une société européenne de droit français, dont le siège social est situé au 80, quai Voltaire, 95870 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 323 623 603 RCS Pontoise. Les actions d'Atos SE sont cotées sur le marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000051732. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché. La Société est dirigée par un Conseil d'Administration.

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2017 comprennent la Société, ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 20 février 2018. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 24 mai 2018.

A.1.6.2 Base de préparation et principes comptables

Base de préparation

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/law-details_fr

Au 31 décembre 2017, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiée par l'« International Accounting Standards Board » (IASB). Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

Les interprétations et les amendements aux normes en vigueur qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 n'ont pas eu d'impact significatif pour les comptes consolidés.

- Amendements à IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir ;
- Amendements à IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes latentes.
- Améliorations annuelles des IFRS (2014-2016) – diverses normes (Amendement à IFRS 12)

De nouvelles normes et amendements de normes publiés entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Bien que leur adoption anticipée soit permise, les nouvelles normes et les amendements de normes suivants n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés.

IFRS 15

IFRS 15, applicable pour le Groupe Atos à compter du 1^{er} janvier 2018 aura un impact significatif sur les comptes du Groupe.

IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si des revenus doivent être comptabilisés, pour quel montant et à quelle date. Cette nouvelle norme remplace les dispositions existantes sur la comptabilisation du revenu, notamment IAS 18 – Produits des activités ordinaires, IAS 11 – Contrats de construction et IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle. IFRS 15 sera mise en œuvre pour le Groupe Atos à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe Atos a participé à un groupe de travail au sein du Syntec Numérique visant à identifier les impacts du nouveau référentiel au sein de la profession. Le Groupe a également mené une analyse de son portefeuille de contrats afin de chiffrer les impacts attendus dans ses comptes consolidés.

Principal ou Agent

Le Groupe a mené une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant que principal ou en tant qu'agent dans la réalisation du contrat ou d'une partie du contrat quand le Groupe est amené à revendre des équipements, des logiciels ou des services.

Dans le référentiel actuel, le Groupe prend comme principaux critères les notions de risques et avantages pour déterminer s'il agit en tant que principal ou agent dans une transaction. Sous IFRS 15, le Groupe est désormais considéré comme agissant en tant que principal s'il contrôle les biens ou les services avant de les transférer à son client.

Identification des obligations de performance au sein d'un contrat à phases multiples

Les contrats gérés au sein des Divisions Infrastructure & Data Management and Business & Platform Solutions comprennent souvent des phases de transition et de transformation préalables à la mise en œuvre des services récurrents. Le nouveau standard clarifie le traitement des activités effectuées en amont de la phase de services récurrents.

Sous IFRS 15, lorsque ces phases apportent une valeur ajoutée au client résultant d'un transfert de contrôle, le chiffre d'affaires est reconnu au cours de ces phases. Dans le cas contraire, les coûts encourus lors de ces phases doivent être stockés au bilan, si elles remplissent les conditions d'activation, et amorties sur la durée du contrat au cours de laquelle les services sont effectivement rendus au client. La trésorerie encaissée au titre de ces phases sera considérée comme un paiement d'avance.

Sous IAS 18, le Groupe avait pour pratique de reconnaître le revenu quand le Groupe possédait un droit contractuel à paiement pour les services rendus. Sous IFRS 15, les phases de transition sont capitalisées comme actifs de contrats et amorties sur la durée de vie du contrat. Ce retraitement n'est pas matériel au niveau du Groupe.

Coûts d'obtention des contrats

Sous IFRS 15, les coûts incrémentaux d'acquisition des contrats pluriannuels doivent être capitalisés. Ce changement n'aura pas d'impact sur les comptes du Groupe.

Impacts attendus dans les comptes consolidés

Le Groupe a choisi d'appliquer la méthode rétrospective intégrale en retraitant ses données comparatives 2017. Le chiffre d'affaires 2017 consolidé du Groupe sera impacté de l'ordre de -5% majoritairement du fait de la requalification de transactions de principal à agent. L'impact sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2017 est nul.

IFRS 16

IFRS 16, applicable pour le Groupe Atos à compter du 1^{er} janvier 2019 aura un impact significatif sur les comptes du Groupe.

La norme IFRS 16 est applicable au Groupe Atos à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette nouvelle norme remplace les normes IAS 17 – Contrats de Location, SIC 15 – Avantages dans les contrats de location simple, et SIC 27 – Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location. Il existe des exemptions pour les contrats de location de courte durée ou de faible valeur.

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires. Le Groupe, comme locataire, reconnaît un « droit d'usage » à l'actif représentant son droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de son obligation de paiement des loyers.

Le Groupe a effectué une première analyse des impacts potentiels de l'application d'IFRS 16 sur ses comptes consolidés mais n'a pas encore achevé son analyse complète. A date, les principaux impacts attendus résident dans la reconnaissance de droits d'usage et des dettes associés relatifs aux contrats de location immobiliers et d'équipements informatiques. Par ailleurs, la nature des charges encourues va évoluer des charges de loyer opérationnelles vers un amortissement du droit d'usage et un intérêt financier sur la dette associée.

IFRS 9

La norme IFRS 9 « Instruments financiers » est applicable pour le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe Atos.

La norme IFRS 9 remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Les trois principaux sujets ont été amendés par IFRS 9.

Classification des actifs financiers

IFRS 9 prévoit une nouvelle approche en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers. La norme présente trois classes d'actifs financiers, ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces nouvelles dispositions en matière de classement n'auront pas d'impact significatif sur la manière dont le Groupe comptabilise les créances clients, prêts, placements à court terme et titre de capitaux propres.

Dépréciation – Actifs financiers et actifs de contrats

IFRS 9 remplace le modèle de « pertes encourues » d'IAS 39 par celui, plus prospectif, des « pertes de crédit attendues ».

Créances incluant les actifs de contrats

Le Groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années sur son portefeuille clients et a conclu que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 n'a pas d'impact matériel sur les comptes du Groupe par rapport au modèle IAS 39.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements détenus par le Groupe le sont auprès d'institutions financières dont la majorité est notée de A- à AA-. L'impact du nouveau modèle a été calculé sur la base de la notation S&P et n'a pas d'impact matériel sur les comptes du Groupe.

Comptabilité de couverture

Lors de la première application d'IFRS 9, le Groupe a le choix de continuer d'appliquer les dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture et non celles d'IFRS 9. Le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 9 pour sa comptabilité de couverture.

Le Groupe utilise des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie attribuable aux variations des cours de changes liées aux achats et ventes en monnaie étrangère.

Seule la variation de juste valeur de l'élément « prix » au comptant du contrat de change à terme est désignée en tant qu'instrument de couverture dans les relations de couverture de flux de trésorerie. Selon IAS 39, la variation de valeur de l'élément « temps » des contrats de change à terme (élément de report/déport) est comptabilisée immédiatement en résultat.

En adoptant IFRS 9, le Groupe a choisi de comptabiliser les éléments de report/déport séparément en « coûts de couverture ». Ils seront désormais comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés en réserve de coûts de couverture, dans une composante séparée des capitaux propres, avant d'être comptabilisés ultérieurement, comme les gains et pertes accumulés dans la réserve de couverture des flux de trésorerie.

L'impact de ce changement de méthode comptabilité de couverture au 1^{er} janvier 2018 est une baisse des réserves consolidées de 6,3 millions d'euros en contrepartie des autres éléments du résultat global.

Autres normes

Il n'est pas attendu d'impact significatif de ces autres normes et amendements de normes d'application, non obligatoires à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 et potentiellement applicables aux comptes consolidés du Groupe.

- Améliorations annuelles des IFRS (2014-2016) – diverses normes (Amendements à IFRS 1 et IAS 28)
- Amendements à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions
- Amendements à IAS 40 – Transferts des immeubles de placements
- Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise (amendements à IFRS 10 et à IAS 28)
- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée »
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »

Arrêt du traitement en « activité destinée à être cédée » de l'activité Unified Communication & Collaboration (UCC- anciennement Unify S&P)

Le Groupe Atos a décidé, dès la date d'acquisition, le 20 janvier 2016, de mettre en vente l'activité «Software & Platforms». Cette activité a été présentée comme destinée à être cédée à compter du 1^{er} février 2016 conformément aux normes IFRS 3 et IFRS 5. Au 31 décembre 2016, Atos était toujours engagé dans un processus actif de vente des activités UCC et était en discussion avec des acheteurs potentiels.

Dans les comptes consolidés publiés 2016, les flux financiers relatifs aux services rendus par les activités poursuivies à UCC ont été éliminés chez UCC. Par conséquent, le chiffre d'affaires relatif à ces flux est inclus dans le chiffre d'affaires externe du Groupe. Dans l'état consolidé publié de la situation financière au 31 décembre 2016, les actifs nets et les dettes nettes alloués à l'activité UCC ont été présentés respectivement sur les lignes « Actifs destinés à être cédés » et « Passifs destinés à être cédés ». La perte générée par l'activité UCC sur la période du 1^{er} février 2016 au 31 décembre 2016 était présentée sur la ligne « Résultat net des activités destinées à être cédées » du compte de résultat consolidé publié.

En avril 2017, le Conseil d'administration a décidé d'arrêter les discussions avec les acheteurs potentiels, considérant que l'intégration de UCC créerait davantage de valeur pour les actionnaires d'Atos.

La vente n'étant plus hautement probable, le traitement comptable en tant qu' « activité destinée à être cédée » et « actif et passif destinés à être cédés » n'est plus justifié. Les comptes consolidés 2017 du Groupe et l'annexe aux comptes intègrent dans le comparatif 2016 l'ensemble des activités d'Unify comme si UCC avait été consolidé de façon intégrale.

Activités d'intermédiation de Worldline

L'activité d'Acquisition Commerçants (Commercial Acquiring) de Worldline consiste à gérer le processus d'autorisation de paiement par carte bancaire des clients des commerçants. Le rôle principal de l'Acquéreur consiste à transférer les fonds reçus dans le cadre d'une transaction par carte de la banque émettrice du porteur de carte au compte bancaire du commerçant.

A travers ces activités d'intermédiation, Worldline fait face à des fluctuations de trésorerie dues au délai qui peut exister entre le paiement fait aux commerçants et la réception des fonds de la part des schémas de paiement (Visa, MasterCard ou les autres schémas de paiement). Des commissions d'interchange sont également définies par ces schémas de paiement, excepté quand un contrat bilatéral existe entre l'acquéreur et l'émetteur de la carte. Worldline n'ayant pas conclu ce type d'accords avec les Emetteurs, les commissions d'interchange sont ainsi totalement fixées par les schémas de paiement.

Par le passé, le Groupe compensait les actifs et les passifs liés aux activités d'intermédiation (fonds reçus d'avance et dettes envers les commerçants). Par ailleurs, le Groupe présentait les commissions d'interchange collectées auprès des commerçants en trésorerie et reconnaissait un passif pour le montant correspondant à reverser à l'émetteur. Les commissions liées aux activités d'interchange n'étaient pas compensées.

Au cours des dernières années, le Groupe a réalisé plusieurs acquisitions de sociétés dans le secteur de l'activité d'Acquisition Commerçants. Le Groupe a constaté que, dans certaines sociétés acquises, le décalage des flux d'intermédiation pouvait être plus long que celui observé précédemment au sein de Worldline. Le Groupe a par ailleurs noté que la présentation décompensée des flux d'intermédiation au bilan était devenue la pratique courante parmi les acteurs les plus importants du marché d'Acquisition Commerçant publiant leurs états financiers en normes IFRS ou US Gaap.

Afin de tenir compte de la nouvelle particularité des sociétés acquises et de permettre une meilleure comparabilité de ses états financiers avec les principaux acteurs du marché, Atos et Worldline ont décidé de ne plus compenser les actifs et les passifs liés aux activités d'intermédiation, en les isolant sur des lignes dédiées d'actifs et de passifs courants (y compris les commissions d'interchange). Le Groupe estime que ce changement dans la présentation fournit des informations plus pertinentes sur les impacts de l'activité d'Acquisition Commerçants dans les états financiers consolidés d'Atos. Ce changement dans la présentation a été appliqué rétrospectivement et Atos a retraité ses états financiers afin de présenter les positions des activités d'intermédiation dans les autres actifs et autres passifs courants.

Les effets du changement de présentation sur les éléments de trésorerie sont: -47 millions d'euros sur la position de trésorerie nette d'ouverture de 2016, -3,9 millions d'euros sur le flux de trésorerie disponible de 2016 et -51 millions d'euros sur la position de trésorerie nette d'ouverture de 2017.

L'impact sur les autres passifs courants (Note 25) est identique à celui présenté dans la Note 16 sur les autres actifs courants (créances liées à l'activité d'intermédiation).

Présentation

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise fonctionnelle du Groupe, en euros. Tous les montants sont présentés en millions d'euros avec une décimale. Cette présentation peut aboutir à des écarts d'arrondis entre les chiffres présentés dans les différents tableaux et leurs totaux ou sous-totaux.

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

Estimations comptables et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 11 Goodwill des états financiers.

La reconnaissance des pertes fiscales reportables

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les prévisions de bénéfices imposables et les consommations de reports déficitaires en résultant ont été élaborées à partir des projections de résultat telles que préparées dans le cadre du plan à trois ans (d'autres durées sont susceptibles de s'appliquer selon les spécificités locales).

La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

Retraites

Le Groupe utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les coûts et les provisions de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires des fonds de retraites et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire. L'estimation des provisions de retraites, de la même manière que l'évaluation des actifs du régime, nécessite le recours à des hypothèses et à des estimations.

Relation clients

Un actif incorporel correspondant à la relation clients et au carnet de commandes apportés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est reconnu comme relation clients. La valeur de cet actif est notamment fondée sur des hypothèses de renouvellement des contrats et de l'actualisation des flux de ceux-ci. Cet actif est amorti sur sa durée de vie moyenne estimée.

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel des opérations évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Président-Directeur général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini selon deux axes : les unités globales d'activité et les divisions (Infrastructure & Data Management, Business & Platform Solution, Big Data & Cybersecurity, Worldline). Les unités globales d'activité ont été désignées par le Groupe comme axes principaux d'analyse par le principal décideur opérationnel des opérations. Par conséquent, et selon les obligations de la norme IFRS 8, le Groupe présente les unités globales d'activité comme secteurs opérationnels.

Une unité globale d'activité est définie comme une zone géographique ou le regroupement de plusieurs zones géographiques, à l'exception de l'activité Worldline qui comprend un ou plusieurs pays sans tenir compte des activités à l'intérieur de chaque pays. Chaque unité globale d'activité est dirigée par des membres dédiés du Comité Exécutif.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le reporting des secteurs selon IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers. Les entités du Corporate ne sont pas présentées comme un secteur opérationnel. Ainsi leurs états financiers sont présentés comme éléments de réconciliation (cf. Note 2 Informations sectorielles). Les actifs du Corporate qui ne sont pas directement imputables aux activités des secteurs opérationnels ne sont pas alloués à un secteur, ce qui concerne principalement les actifs liés aux différents sièges sociaux du Groupe. Les actifs partagés tels que l'infrastructure Mainframe européenne sont alloués aux unités globales d'activité dans lesquelles ils sont physiquement situés bien qu'ils soient utilisés par plusieurs unités globales d'activité.

Règles de présentation

Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants, à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions, constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et les passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitement des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs et les passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et les passifs sont immédiatement disponibles à la vente en l'état.

Si ces actifs et ces passifs représentent une ligne de service complète ou une unité globale d'activité, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités est alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie et dans le compte de résultat global.

Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les bilans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément distinct des capitaux propres sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyperinflationniste.

Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée dans les conditions prévues dans la section « Actifs financiers – Instruments financiers dérivés ».

Regroupements d'entreprises et goodwill

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exercable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur et le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat.

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et vente d'intérêts dans une filiale contrôlée

Les opérations d'achat de participations ne donnant pas le contrôle et de vente d'intérêts dans une filiale contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres (y compris les coûts de transaction directs).

En cas de perte de contrôle de la filiale, le résultat de cession est enregistré en résultat. Par ailleurs, si le Groupe conserve une participation dans l'entité, celle-ci est réévaluée à sa juste valeur et le gain ou la perte en découlant est également reconnu en résultat.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représente au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit Groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce ses activités – à l'exception de l'UGT Worldline.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

La perte de valeur est répartie, tout d'abord, en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis pour le reliquat, en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif long terme dans l'UGT.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les secteurs opérationnels déterminés selon IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- la perte d'un client majeur ;
- la croissance significative des taux d'intérêt.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations commerciales acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de solutions informatiques.

Afin de déterminer si une immobilisation incorporelle générée en interne satisfait aux critères de reconnaissance d'un actif, le Groupe distingue la production de cet actif en :

- une phase de recherche ; et
- une phase de développement.

Conformément à IAS 38, aucune immobilisation incorporelle résultant de travaux de recherche (ou d'une phase de recherche sur un projet interne) ne doit être reconnue. Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou durant la phase de recherche d'un projet interne) doivent être reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant de travaux de développement (ou d'une phase de développement sur projet interne) peut être reconnue si et seulement si une entité peut démontrer l'ensemble des éléments suivants :

- la capacité technique à réaliser l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre ;
- l'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre ;
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cette immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle ; et
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle durant sa phase de développement.

Les frais de développement immobilisés correspondent à des actifs développés pour l'utilisation propre du Groupe, à des projets d'application spécifique pour des clients ou à des solutions technologiques innovantes mises à la disposition d'un groupe de clients. Ces projets font l'objet d'une analyse au cas par cas pour s'assurer qu'ils répondent bien aux critères de capitalisation. Ne sont capitalisés que les coûts de développement directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la Direction.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée comprise entre 3 et 12 ans pouvant se décomposer en deux catégories :

- pour les développements relatifs à des activités à cycle court ou liés à des contrats à courte durée, la période d'amortissement se situe entre 3 et 7 ans, le scénario standard étant de 5 ans en ligne avec la durée de contrat standard;
- pour les développements basés sur des technologies à lente obsolescence et utilisés sur des activités à cycle long et des contrats de longue durée, la durée d'amortissement est de 5 à 12 ans avec un scénario standard de 7 ans. C'est le cas notamment des plateformes de paiement mutualisées.

Les relations clients sont évaluées selon la méthode dite de l'« excess earnings », qui consiste à effectuer la somme des marges opérationnelles futures attribuables aux contrats, après impôt et rémunération des actifs de support.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général ne dépasse pas 5 à 7 ans pour les solutions informatiques développées en interne. Les relations clients, brevets et marques acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général n'excède pas 12 ans ; leurs amortissements correspondants sont comptabilisés en autres charges opérationnelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- constructions 20 ans ;
- agencements et installations 5 à 10 ans ;
- matériel informatique 3 à 5 ans ;
- matériel de transport 4 ans ;
- matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans.

Bien que certains contrats d'outsourcing impliquent le transfert de matériel informatique, le contrôle de l'actif reste le plus souvent entre les mains des clients dans la mesure où ils en conservent en général la propriété. Lorsque la propriété de ce matériel est transférée à Atos, ce transfert fait l'objet, sauf rare exception, d'un paiement par Atos en début de contrat. De ce fait, l'interprétation IFRIC 18 n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Contrats de location

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

Perte de valeur des actifs autres que le goodwill

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable excédant la valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Participations dans des sociétés non consolidées

Le Groupe détient des titres de sociétés sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les participations dans des sociétés non consolidées sont analysées comme étant des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur des actions cotées correspond à leur cours de clôture. En l'absence d'un marché actif pour les actions, les participations dans des sociétés non consolidées sont comptabilisées au coût historique.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des éléments objectifs mettant en évidence son caractère durable ou significatif. Les critères financiers les plus communément utilisés pour déterminer la juste valeur sont les perspectives de résultats et de capitaux propres. Les gains et les pertes provenant des variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». S'il est démontré que la perte de valeur est durable, elle est inscrite au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés de participations non consolidées. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés en autres éléments du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Prêts et créances clients

Les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants. Les prêts et les créances clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients. Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

Certains contrats de service relèvent du traitement comptable des contrats de location s'ils accordent aux clients un droit d'usage d'un actif en contrepartie de loyers perçus dans le cadre du revenu global du contrat. Le Groupe est alors considéré comme un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère aux clients les risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe enregistre une créance financière au titre de la location-financement. Cette créance financière est alors classée dans le bilan en « Clients et comptes rattachés » pour la partie qui sera réalisée dans les 12 mois et en « Actifs financiers non courants » pour la partie qui sera réalisée au-delà de 12 mois.

Cession d'actifs financiers

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la déconsolidation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant qu'actifs et passifs financiers. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier, sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture, selon laquelle :

- pour la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture ;
- pour la couverture de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». La variation de valeur de la partie inefficace est comptabilisée dans les « Autres produits et charges financiers ». Les montants figurant en capitaux propres sont transférés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et des instruments financiers tels que des SICAV monétaires. Ces instruments financiers doivent être convertibles à court terme en liquidités en un montant connu et ne doivent être exposés à aucun risque significatif de perte de valeur. Ils sont détenus afin de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ont une maturité courte, en général trois mois ou moins à compter de leur date d'acquisition.

Certains instruments tels que les dépôts à terme, qui ont dès l'origine une maturité plus longue mais autorisent les retraits anticipés et font l'objet d'une garantie de capital, peuvent également être classés en équivalents de trésorerie dans certaines circonstances. Les SICAV monétaires sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le résultat en « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Pour les entités ayant souscrit à l'accord de convention de trésorerie du Groupe, les positions bilanciels de disponibilités et de découverts bancaires relatives à cet accord sont globalisées et seule la position nette créditrice ou débitrice est présentée dans le bilan consolidé du Groupe.

Actions propres

Les actions Atos détenues par la Société Mère sont inscrites à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, les plus ou moins-values ainsi que les effets d'impôts correspondants sont enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Retraites et avantages similaires

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des « unités de crédit projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés du Groupe, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futures. Elle repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 20, qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes utilisés par le Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture.

La juste valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels, qui sont cumulés au niveau de chaque régime de retraite. Ces écarts peuvent provenir soit de changements d'hypothèses actuarielles, soit d'écarts dits d'expérience qui sont créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des régimes d'avantages sociaux est reconnu dans le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception de l'intérêt sur les passifs nets (des actifs) qui est reconnu au sein du résultat financier.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de la valeur temps est significatif. L'effet de l'actualisation réalisée à chaque arrêté est constaté en charges financières.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat fermes ou conditionnels de participations ne donnant pas le contrôle sont, sous certaines conditions, assimilés à un achat d'actions et enregistrés dans les passifs financiers avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle.

Pour les engagements d'achat contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, lorsque le prix de rachat est supérieur au montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser le solde en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère). Tout changement d'évaluation de la juste valeur des engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle ultérieur sera aussi comptabilisé en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe fournit des services relatifs aux Technologies de l'Information et à l'Externalisation des Processus. Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de la structure du contrat, selon les principes qui suivent :

Prestations en régie ou au forfait

Le chiffre d'affaires des prestations en régie, basées sur des unités d'œuvres informatiques vendues, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Le chiffre d'affaires des prestations au forfait (dans les activités de Conseil ou d'Intégration de Systèmes) est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Le chiffre d'affaires des contrats long terme d'Infogérance au forfait est reconnu lorsque le service est rendu.

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffre d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

Agent

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

Contrats de service à éléments multiples

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Paiements à la signature de contrats

Les paiements aux clients effectués à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres actifs courants » et amortis linéairement sur la durée du contrat en réduction du chiffre d'affaires. Les paiements reçus des clients à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres passifs courants » et repris linéairement sur la durée du contrat en augmentation du chiffre d'affaires.

Coûts de transition

Les coûts de transition sont généralement comptabilisés en charges ou reconnus en chiffre d'affaires durant la phase de transition sur la base du pourcentage d'avancement. Dans certaines rares circonstances où les services rendus durant la phase de transition ne peuvent être identifiés séparément, les coûts sont alors différés et comptabilisés en charges sur la durée du contrat, à condition qu'ils soient recouvrables. Les coûts de transition capitalisés figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » et leur amortissement au compte de résultat en « Charges opérationnelles ».

Dans le cas où le contrat deviendrait déficitaire, les coûts de transition capitalisés sont dépréciés à hauteur de la perte prévue et une provision complémentaire pour perte à terminaison est constatée si nécessaire.

Marge opérationnelle

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation n°2009-R-03 relative à la présentation des états financiers émise par le ANC (Autorité des Normes Comptables) le 2 juillet 2009.

Autres produits et charges opérationnels

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle.

Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation et coûts associés sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées dans la marge opérationnelle ;
- les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels, anormaux et peu fréquents sont classées dans le résultat opérationnel ;
- si un plan de réorganisation est comptabilisé dans le résultat opérationnel, les dépenses de rationalisation et coûts associés sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées dans le résultat opérationnel.

Lors de la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, le Groupe peut être amené à enregistrer des provisions (risques, litiges, etc.) dans le bilan d'ouverture pendant la période d'évaluation de 12 mois qui suit l'acquisition. Au-delà de cette période d'évaluation, les reprises de provisions inutilisées correspondant à des changements d'estimations sont comptabilisées dans le compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions non récurrentes sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, l'amortissement de la relation clients, des brevets, des marques, l'amortissement des paiements fondés sur des actions et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel, anormal, et peu fréquent.

Paievements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en « Autres produits et charges opérationnels » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Dans certaines juridictions fiscales, les entités du Groupe perçoivent une déduction fiscale lorsque les options sont exercées, sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'exercice.

Des actifs d'impôts différés sont enregistrés pour tenir compte de la différence entre la base fiscale des services reçus des employés à date (montant admis en déduction par les administrations fiscales au titre des périodes ultérieures), et leur valeur comptable, égale à zéro. Les actifs d'impôts différés sont estimés sur la base du cours de l'action du Groupe à chaque date de clôture et comptabilisés en impôts sur le résultat. Si le montant de déduction fiscale (ou de déduction fiscale future estimée) excède le montant du cumul des charges de rémunération liées, l'excédent de l'impôt différé associé est enregistré directement dans les capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité de cinq ans. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- la décote de 20% octroyée aux salariés ;
- l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ;
- la date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales (y compris le prix d'exercice) aux salariés.

La charge de ces plans est constatée en totalité en « Autres produits et charges opérationnels », à la clôture de la période de souscription.

Le Groupe a également mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites au bénéfice de ses dirigeants et de certains de ses employés. La juste valeur de ces plans est égale à la valeur des actions gratuites à la date d'attribution, en tenant compte du taux de rotation du personnel sur la période d'acquisition des droits et de la valorisation de la restriction durant la période d'incessibilité éventuelle. Ces plans donnent lieu à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.

En cas de variation des taux d'impôts, les impôts différés sont ajustés en contrepartie du compte de résultat sauf si les variations concernent des éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » ou directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (options de souscription d'actions ou obligations convertibles).

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est évalué sur la base du cours moyen de l'action Atos sur la période.

Transaction avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- les principaux dirigeants du Groupe – définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux Adjoints – ainsi que les membres proches de leur famille ;
- Les entités qui remplissent l'une des conditions suivantes :
 - les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
 - les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
 - les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ;
 - les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.

A.1.6.3 Gestion des risques financiers

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités de crédit autorisées.

La politique du Groupe est de couvrir complètement ses besoins de liquidités estimés par des emprunts à long terme ou d'autres instruments financiers à long terme. Les contrats d'emprunt se caractérisent par des maturités et des ratios bancaires laissant suffisamment de flexibilité au Groupe pour financer ses opérations et ses développements futurs.

Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières restrictives (ratios bancaires) qui font l'objet d'un contrôle rigoureux par le Département Trésorerie du Groupe.

L'analyse de la maturité des passifs financiers est détaillée dans la Note 22 Passifs financiers.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le Groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du Groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs ;
- un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du Groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant des swaps de taux variable contre taux fixe. Les instruments dérivés autorisés auxquels le Groupe a recours pour couvrir son endettement sont des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers de premier ordre.

Risque de crédit

Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

Risque de change

Les fluctuations des taux de change n'ont pas d'incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où une part significative de l'activité est réalisée à l'intérieur de la zone euro et où les produits et les charges sont généralement libellés dans la même devise.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises étrangères résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, principalement des contrats à terme et des swaps de devises.

Risque de prix

L'exposition du Groupe au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres n'est pas significative. Le Groupe n'est pas exposé au risque de prix sur les matières premières.

A.1.6.4 Notes aux comptes consolidés

Note 1 Variation de périmètre

Acquisition d'Unify

Les activités de service d'Unify ont été intégrées à la Division « Infrastructure & Data Management » à compter du 1^{er} février 2016 et les activités UCC (anciennement S&P) ont été présentées comme activités destinées à être cédées à compter de cette même date.

Suite à la décision du Conseil d'Administration intervenue en avril 2017 d'arrêter les discussions avec des acheteurs potentiels, les activités UCC ne sont plus classées comme activités destinées à être cédées et ont été consolidées dans les comptes du Groupe à compter du 1^{er} janvier 2017, amenant à une mise à jour de l'allocation du prix d'acquisition. Les comptes 2016 ont été retraités comme si UCC avait été consolidé de façon intégrale.

Actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition

(en millions d'euros)	Actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition
Immobilisations incorporelles	197,9
Immobilisations corporelles	16,9
Actifs financiers non courants	57,4
Total des actifs non courants	272,2
Clients et comptes rattachés	291,4
Impôts courants	6,0
Autres actifs courants	465,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	102,8
Total des actifs courants	866,0
TOTAL DE L'ACTIF (A)	1 138,2
Provisions retraites et assimilées	226,9
Provisions non courantes	178,8
Passif financiers	11,1
Impôts différés passifs	39,7
Total des passifs non courants	456,5
Fournisseurs et comptes rattachés	195,0
Autres passifs courants	613,3
Total des passifs courants	808,3
TOTAL DU PASSIF (B)	1 264,7
Juste valeur des actifs nets identifiés (A)-(B)	-126,6

L'évaluation des actifs et des passifs acquis d'Unify a généré la reconnaissance d'une relation clients et d'un carnet de commandes pour un montant de 108,6 millions d'euros. La relation clients est amortie sur une durée de 2 à 10 ans. Des marques et des actifs incorporels technologiques ont été reconnus pour des montants respectifs de 55,7 millions d'euros et 33,4 millions d'euros. Ces valeurs ont été déterminées par un expert indépendant.

Une charge d'amortissement relative à la relation clients, au carnet de commandes et aux incorporels technologiques de 19,6 millions d'euros a été enregistrée en 2017.

Goodwill

Le goodwill relatif à l'acquisition se compose de la façon suivante:

(en millions d'euros)	Evaluation finale
Prix d'acquisition provisoire alloué aux activités poursuivies [A]	346,5
Juste valeur des actifs nets identifiés [B]	-126,6
Goodwill préliminaire [A] - [B]	473,0

Le goodwill généré par cette acquisition n'est pas déductible fiscalement.

Acquisition d'Equens et de Paysquare acquisition

Après finalisation des obligations réglementaires aux Pays Bas, en Belgique et en République Tchèque, les acquisitions d'Equens et Paysquare ont été finalisées au 30 septembre 2016. Ce regroupement d'entreprises comprend deux volets :

equensWorldline

L'apport par Worldline de son activité « Services financiers » à Equens a donné naissance à un nouvel ensemble dénommé « equensWorldline » détenu à 63,6 % par Worldline et 36,4% par les anciens actionnaires d'Equens. EquensWorldline était détenu à 44,6% par le Groupe Atos au 1^{er} octobre 2016.

Cette opération s'analyse, conformément à la norme IFRS 3, comme un regroupement d'entreprise avec une prise de contrôle d'equensWorldline par le Groupe Worldline et une cession par le Groupe Worldline aux anciens actionnaires d'Equens d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'activité « Services financiers ».

S'agissant d'une transaction d'échange sans contrepartie versée en trésorerie, la contrepartie transférée par le Groupe aux anciens actionnaires d'Equens correspond à 36,4% de la juste valeur de l'activité « Services financiers », évaluée au total à 700,0 millions d'euros et la contrepartie reçue par le Groupe correspond à 63,6% de la juste valeur d'Equens, évaluée au total à 400,3 millions d'euros. Ces justes valeurs à la date de la transaction ont été déterminées par un évaluateur indépendant.

Si les actifs et passifs identifiables acquis d'Equens sont évalués à leur juste valeur dans les comptes consolidés du Groupe à la date du regroupement, les actifs et passifs de l'activité « Services financiers » demeurent à leur valeur nette comptable consolidée avant le regroupement, de même que la quote-part cédée aux anciens actionnaires d'Equens pour un montant de 5,5 millions d'euros.

Les impacts de cette opération sur les capitaux propres consolidés se décomposent de la manière suivante :

<i>(en million d'euros)</i>	Activité "Services financiers" transférée aux participations ne donnant pas le contrôle	Contre partie transférée pour l'acquisition d'Equens	Considération totale
Part attribuable aux propriétaires de la Société Mère	-5,5	178,5	173,1
Participation ne donnant pas le contrôle	5,5	221,8	227,2
Total capitaux propres consolidés	0,0	400,3	400,3

Paysquare

Le 30 septembre 2016, Worldline a acquis d'Equens, sa filiale Paysquare. Le prix payé est de 116,4 millions d'euros. Paysquare est consolidée globalement au sein du Groupe Atos depuis le 1^{er} octobre 2016. Paysquare était détenue à 70,12% par le Groupe Atos au 1^{er} octobre 2016.

La juste valeur des actifs nets acquis d'Equens et Paysquare se décompose de la façon suivante :

<i>(en million d'euros)</i>	Actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition
Actifs immobilisés	178,2
Dette nette	36,6
Provisions	-55,3
Autres actifs nets	-48,4
Juste valeur des actifs et passifs identifiés	111,1

Les actifs et passifs acquis ont été analysés en 2017 sur la base d'une meilleure connaissance de l'activité acquise d'Equens - Paysquare. Ces analyses ont conduit à diminuer les capitaux propres acquis de 36,7 millions d'euros principalement en raison d'une dépréciation des actifs technologiques dont les faits générateurs ont une origine antérieure au 30 septembre 2016.

Goodwill

Le Groupe a choisi de reconnaître les composants de participation ne donnant pas le contrôle d'Equens à la juste valeur (méthode du Goodwill complet).

(en million d'euros)

	Goodwill
Contrepartie transférée pour Equens	178,5
Contrepartie transférée pour Paysquare	116,4
Contrepartie Totale [A]	294,9
Juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle [B]	221,8
Capitaux propres acquis (Equens & Paysquare)	42,7
Valeur de la relation clients acquise nette d'impôt différé	68,4
Juste valeur des actifs nets identifiés [C]	111,1
Total [A] + [B] - [C]	405,6

La relation clients a été reconnue pour un montant de 92,0 millions d'euros et est amortie sur une durée de 6,5 à 9,5 ans. Ces valeurs ont été déterminées par un expert indépendant.

Le Goodwill généré par cette acquisition n'est pas déductible fiscalement.

Autres acquisitions

Amérique du Nord

- Anthelio

Le 12 septembre 2016, Atos a acquis (et a consolidé par intégration globale à partir du 1^{er} octobre 2016) Anthelio Healthcare Solution (Anthelio), le plus important prestataire indépendant de services IT au secteur médical en Amérique du Nord, pour un montant de 269,3 millions d'euros en générant un goodwill de 180,4 millions d'euros. L'évaluation des actifs et des passifs acquis estimés à leur juste valeur a généré la reconnaissance de nouveaux actifs incorporels pour un montant total de 91,5 millions d'euros dont 88,4 millions d'euros relatifs à la relation clients, déterminés par un expert indépendant et amorties sur une période de 5 à 12 ans.

- Zdata

Le 17 février 2017, Atos a acquis Zdata, un leader en conseil et solutions Big Data pour les entreprises aux Etats-Unis. Cette société est consolidée par intégration globale à partir du 1^{er} mars 2017.

- Pursuit & Conduent (Sociétés de conseil dans le secteur de la santé)

Durant le second semestre, suite à l'acquisition d'Anthelio Healthcare Solutions en 2016, Atos a acquis Pursuit Healthcare Advisors (Pursuit), ainsi que Conduent's Healthcare Provider Consulting business et Conduent's Breakaway Group business (Conduent) le 29 septembre 2017 (et consolidé par intégration globale à partir du 1^{er} octobre 2017). Ces sociétés apportent une expertise reconnue dans le secteur de la santé et renforcent la présence d'Atos sur le marché en forte croissance de la santé numérique aux Etats-Unis. Le prix d'acquisition s'élève à 80,1 millions d'euros en générant un goodwill préliminaire de 60,8 millions d'euros. L'évaluation des actifs et des passifs acquis estimés à leur juste valeur a généré la reconnaissance de nouveaux actifs incorporels pour un montant total de 12 millions d'euros dont 7,3 millions d'euros relatifs à la relation clients, déterminés par un expert indépendant.

Royaume-Uni & Irlande : Engage ESM

Le 30 décembre 2016, Atos a réalisé l'acquisition de la société Engage ESM, un des principaux acteurs du secteur de la gestion des services d'entreprise (ESM) et un partenaire mondial Gold de ServiceNow. Cette acquisition permettra de proposer aux entreprises et nouveaux clients un portefeuille plus complet de solutions ESM basées dans le cloud et consolide encore la position d'Atos en tant que numéro un en Europe dans les services informatiques et numériques. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} janvier 2017.

France : Imakumo

Au cours du 2nd semestre 2017, Atos a acquis Imakumo, un partenaire ServiceNow « Gold » qui compte au sein de ses effectifs environ 70 consultants certifiés principalement localisés en France. Cette entité est consolidée à partir du 1^{er} octobre 2017.

Worldline : First Data Baltics, Digital River World Payments and MRL Posnet

Pendant la deuxième moitié de l'année 2017, Atos a réalisé l'acquisition de First Data Baltics ("FDB"), Digital River World Payments ("DRWP") et MRL Posnet ("MRL"). FDB est consolidée dans les états financiers depuis le 1^{er} octobre 2017 et DRWP et MRL depuis le 1^{er} novembre 2017. Ces acquisitions ont entraîné la reconnaissance de relations clients et d'actifs incorporels technologiques pour 59,5 millions d'euros amorties respectivement entre 14 et 16 ans et entre 8 et 9 ans. Le goodwill préliminaire s'est élevé à 126,0 millions d'euros. La contrepartie totale a été de 218,8 millions d'euros.

A travers ces acquisitions, Atos acquiert une position forte dans des pays en forte croissance comme les pays baltes ou l'Inde et des perspectives de développement significatives dans les paiements en ligne. De nombreux leviers de synergie avec les activités d'Atos ont été identifiés permettant une accélération des ventes et de la profitabilité.

Note 2 Information sectorielle

En accord avec la norme IFRS 8, les résultats des segments opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat ou la perte des segments en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des segments opérationnels, a été identifié comme étant le Président-Directeur général qui prend les décisions stratégiques.

En 2017, le principal décideur opérationnel a réorganisé les segments opérationnels comme présenté ci-dessous. Les activités en Biélorussie, Lituanie, Pologne et Russie ont été transférées de l'entité Opérationnelle « Autres entités opérationnelles » vers « Benelux et Pays Nordiques ».

Segments opérationnels en 2016	Ré-allocations	Segments opérationnels en 2017
Autres entités opérationnelles	Biélorussie, Lituanie, Pologne et Russie	Benelux et Pays Nordiques

Suite à ces changements, les segments opérationnels du Groupe en 2017 se présentent comme suit :

Segments opérationnels	Activités
Royaume-Uni & Irlande	Business & Platform Solutions, Infrastructure & Data management et Big Data & Cybersecurity en Irlande et au Royaume-Uni.
France	Business & Platform Solutions, Infrastructure & Data management et Big Data & Cybersecurity en France et un centre de production au Maroc.
Allemagne	Business & Platform Solutions et Infrastructure & Data management en Allemagne.
Amérique du Nord	Business & Platform Solutions, Infrastructure & Data management et Big Data & Cybersecurity au Canada, Etats-Unis et Mexique.
Benelux et Pays Nordiques	Business & Platform Solutions, Infrastructure & Data management et Big Data & Cybersecurity en Belgique, Biélorussie, Danemark, Estonie, Finlande et, Lituanie, Luxembourg, Pologne, Russie, Pays-Bas et Suède.
Autres entités opérationnelles	Business & Platform Solutions, Infrastructure & Data management et Big Data & Cybersecurity en Afrique du Sud, Algérie, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Croatie, Chypre, Egypte, Espagne, Gabon, Grèce, Hongrie, Hong-Kong, Inde, Italie, Japon, Liban, Malaisie, Madagascar, Maroc, Maurice, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République tchèque, Roumanie, Arabie Saoudite, Sénégal, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, EAU, Uruguay ainsi que les activités de Major Events.
Worldline	Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Etats-Unis, Finlande et Pays Baltes, France, Hong-Kong, Zone Ibérique, Inde, Indonésie, Italie, Luxembourg, Malaisie, Pologne, Pays-Bas, République Tchèque, Royaume-Uni, Singapour, Suède et Taïwan.

Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués à des conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également à des tierces parties non liées. Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Royaume- Uni et Irlande	France	Allemagne	Amérique du Nord
Exercice clos le 31 décembre 2017				
Chiffre d'affaires par secteur	1 714,6	1 725,0	2 251,2	2 230,9
%	13,5%	13,6%	17,7%	17,6%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	234,9	337,7	442,7	377,3
Total Chiffre d'affaires	1 949,5	2 062,7	2 693,9	2 608,2
Marge opérationnelle par secteur	181,3	162,5	190,5	265,7
%	10,6%	9,4%	8,5%	11,9%
Total Actif sectoriel	919,9	1 892,8	1 497,1	986,7
Autres informations sur le résultat global				
Pertes de valeur sur actif immobilisé	-42,3	-24,8	-66,8	-115,9
Autres informations				
Effectifs fin d'année (en nombre)	9 009	11 948	9 540	9 279
Investissements	31,6	44,2	102,6	94,6
Dette nette	174,9	131,1	339,9	103,7
Exercice clos le 31 décembre 2016 (*)				
Chiffre d'affaires par secteur	1 800,6	1 708,6	2 184,0	2 088,3
%	14,8%	14,1%	18,0%	17,2%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	189,4	308,0	345,5	228,0
Total Chiffre d'affaires	1 990,0	2 016,6	2 529,5	2 316,3
Marge opérationnelle par secteur	235,1	122,6	188,8	237,7
%	13,1%	7,2%	8,6%	11,4%
Total Actif sectoriel	961,2	1 755,1	1 653,9	1 261,0
Autres informations sur le résultat global				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-49,0	-29,4	-56,4	-113,1
Autres informations				
Effectifs fin d'année (en nombre)	9 063	12 714	10 140	10 875
Investissements	45,1	28,0	106,7	81,6
Dette nette	160,5	72,2	343,6	210,2

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de

Benelux et Pays Nordiques	Autres Entités Opérationne lies	Worldline	Total Segments opérationnels	Structures globales Corporate	Elimination	Total Groupe
1 083,6	2 135,9	1 550,0	12 691,1	0,0		12 691,1
8,5%	16,8%	12,2%	100,0%			100,0%
246,3	1 592,3	44,2	3 275,5	112,7	-3 388,2	0,0
1 329,9	3 728,2	1 594,2	15 966,6	112,7	-3 388,2	12 691,1
94,3	224,0	253,1	1 371,4	-79,3		1 292,1
8,7%	10,5%	16,3%	10,8%			10,2%
662,9	1 615,3	2 256,9	9 831,7	978,8	-	10 810,4
-30,9	-58,1	-90,5	-429,3	-19,1		-448,4
6 216	40 497	9 467	95 956,3	1 310		97 267
64,9	61,0	106,6	505,4	20,9		526,3
81,5	778,8	304,7	1 914,6	-1 607,2		307,4
1 091,2	2 003,5	1 261,5	12 137,7	0,0		12 137,7
9,0%	16,5%	10,4%	100,0%			100,0%
222,0	1 206,5	49,4	2 548,8	86,7	-2 635,6	-
1 313,2	3 210,0	1 310,9	14 686,6	86,7	-2 635,6	12 137,7
77,1	161,4	196,9	1 219,7	-97,7		1 122,0
7,1%	8,1%	15,6%	10,0%			9,2%
711,7	1 630,3	1 942,7	9 915,8	977,6	-	10 893,4
-34,8	-64,7	-54,6	-401,9	-12,3		-414,2
6 972	40 382	8 725	98 871	1 225		100 096
41,8	56,9	83,4	443,4	12,4		455,8
36,3	658,7	347,7	1 829,2	-1 500,5		328,7

préparation et principes comptables"

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016(*)
Total Actif sectoriel	10 810,4	10 893,4
Actifs d'impôts	413,9	490,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 260,1	2 016,5
Total Actif	13 484,4	13 400,3

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Le chiffre d'affaires du Groupe provenant des clients externes se répartit par Division de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Infrastructure & Data Management	Business & Platform Solutions	Big Data & Cyber-sécurité	Worldline	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2017					
Chiffre d'affaires par secteur	7 143,8	3 243,3	753,9	1 550,0	12 691,1
%	56,3%	25,6%	5,9%	12,2%	100,0%
Exercice clos le 31 décembre 2016 (*)					
Chiffre d'affaires par secteur	7 019,3	3 191,5	665,5	1 261,5	12 137,7
%	57,8%	26,3%	5,5%	10,4%	100,0%

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 3 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2017	% du chiffre d'affaires	Exercice 2016 (*)	% du chiffre d'affaires
Salaires	-4 443,7	35,0%	-4 452,3	36,7%
Charges sociales	-1 166,9	9,2%	-1 183,1	9,7%
Taxes, formation, intéressement et participation	-31,7	0,2%	-42,9	0,4%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	2,7	0,0%	-0,2	0,0%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour retraite	82,1	-0,6%	114,1	-0,9%
Total	-5 557,5	43,8%	-5 564,5	45,8%

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 4 Charges opérationnelles autres que de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2017	% du chiffre d'affaires	Exercice 2016 (*)	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-1 979,1	15,6%	-1 833,3	15,1%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-1 516,4	11,9%	-1 398,0	11,5%
Coûts de maintenance	-562,6	4,4%	-523,7	4,3%
Charges locatives	-579,7	4,6%	-550,6	4,5%
Télécommunications	-313,8	2,5%	-298,7	2,5%
Transports et déplacements	-165,7	1,3%	-165,6	1,4%
Véhicules d'entreprise	-59,3	0,5%	-67,4	0,6%
Honoraires	-233,6	1,8%	-228,0	1,9%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-22,3	0,2%	-27,3	0,2%
Autres charges	-107,4	0,8%	-103,6	0,9%
Sous-total charges	-5 539,9	43,7%	-5 196,3	42,8%
Amortissements des immobilisations	-448,4	3,5%	-414,2	3,4%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	61,8	-0,5%	91,5	-0,8%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-5,9	0,0%	-26,1	0,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	-30,1	0,2%	-15,7	0,1%
Production immobilisée	120,9	-1,0%	109,7	-0,9%
Sous-total autres charges	-301,7	2,4%	-254,9	2,1%
Total	-5 841,6	46,0%	-5 451,2	44,9%

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 5 Autres produits et charges opérationnels

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents et a représenté une charge nette de 417,2 millions d'euros en 2017. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Réorganisation des effectifs	-82,9	-88,7
Rationalisation et frais associés	-37,9	-42,3
Coûts d'intégration et d'acquisition	-42,5	-32,5
Amortissement des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	-109,0	-106,1
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-85,8	-49,9
Autres	-59,1	24,3
Total	-417,2	-295,1

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Les dépenses de **réorganisation des effectifs** se sont élevées à 82,9 millions d'euros et sont principalement la conséquence de l'effort d'adaptation des effectifs du Groupe dans plusieurs pays, notamment en France, aux Pays Bas et au Royaume Uni.

Les coûts de **rationalisation et frais associés** se sont élevés à 37,9 millions d'euros et ont été engendrés essentiellement par la fermeture de sites dans le cadre des plans de réorganisation et de regroupement des centres de données, principalement en Amérique du Nord (9,3 millions d'euros), en Allemagne (9,2 millions d'euros) et en France (8,4 millions d'euros).

Les **coûts d'intégration et d'acquisition** se sont élevés à 42,5 millions d'euros et correspondent principalement à l'achèvement de l'intégration post acquisition d'Unify, equensWorldline, Paysquare et Anthelio ainsi que la migration et la standardisation des systèmes d'information des entités acquises.

L'**amortissement des immobilisations incorporelles** au titre de l'exercice 2017 reconnues dans le cadre de l'allocation des prix d'acquisition s'est élevé à 109 millions d'euros dont :

- 27,9 millions d'euros de charge d'amortissement correspondant à la relation clients apportée par SIS, amortie entre 4 et 12 ans à partir du 1^{er} juillet 2011 ;
- 20,0 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Xerox ITO, amortie à partir du 1^{er} juillet 2015 de 6 ans à 12 ans ;
- 19,6 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et de technologies apportés par Unify, amortissables à partir du 1^{er} février 2016, de 2 à 10 ans ;
- 16,5 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et des brevets apportés par Bull, amortissables à partir du 1^{er} septembre 2014, respectivement sur 9,3 ans et entre 7 et 10 ans ;
- 10,0 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Equens et Paysquare, amortissable à partir du 1^{er} octobre 2016 de 6,5 ans à 9,5 ans ; et
- 8,9 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Anthelio, amortissable à partir du 1^{er} octobre 2016 de 6 ans à 12 ans.

En 2016, le poste « autres » incluait la plus-value de cession de l'action Visa pour 51,2 millions d'euros. En 2017, suite à l'accélération des cyber attaques de grande envergure comme WannaCry et NotPetya, et afin d'accélérer l'implémentation de RGPD (Réglementation Générale sur la Protection des Données), le Groupe a mis en oeuvre des programmes spécifiques pour renforcer ses compétences et développer son offre de services. Le coût de cette dépense exceptionnelle s'est élevé à environ 20,0 millions d'euros. Le Groupe a également décidé de régler définitivement d'anciens litiges et a supporté des charges relatives à des plans spécifiques de cessation progressive d'activité pour respectivement environ 10 millions d'euros et 10 millions d'euros.

Paievements fondés sur des actions

La charge de 85,8 millions d'euros (contre 49,9 millions d'euros en 2016) enregistrée en « Autres produits et charges opérationnels » au titre des paiements fondés sur des actions est principalement composée de :

- 77,9 millions d'euros liés aux plans d'attributions d'actions gratuites mis en place de 2013 à 2017 dont les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place en 2017 pour 9,3 millions d'euros ;
- 7,9 millions d'euros liés à d'anciens plans de stock-options mis en place de 2012 à 2016.

La charge 2017 au titre des paiements fondés sur des actions détaillée par année et par nature de plan se présente comme suit :

(En millions d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Par année :		
Plans 2017	9,3	-
Plans 2016	31,6	10,1
Plans 2015	22,8	13,7
Plans 2014	16,5	19,7
Plans 2013	5,3	6,8
Plan 2012	0,3	-0,7
Plan 2011	-	0,3
Total	85,8	49,9
Par catégorie de plans :		
Plans d'actions gratuites	77,9	37,8
Plans de stock-options	7,9	9,5
Plan d'actionariat salarié	-	2,6
Total	85,8	49,9

Plans d'actions gratuites

En 2017, le Groupe Atos et sa filiale Worldline ont mis en place chacun deux nouveaux plans d'actions de performance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Date d'attribution	Worldline 2 janvier 2017	Worldline 24 juillet 2017	Atos 24 juillet 2017	Atos 25 juillet 2017
Nombre d'actions initialement attribuées	229 500	441 000	38 738	777 910
Cours de l'action à la date d'attribution (en euro)	26,78	33,24	123,15	127,58
Date d'acquisition	1 février 2019 1 septembre 2019 1 avril 2020	24 juillet 2020	24 juillet 2020	25 juillet 2020
Durée de vie (année)	2,0 / 2,65 / 3,25	3	3	3
Période d'incessibilité (année)	-	-	-	-
Taux sans risques à la date d'attribution (%)	-	-	-	-
Coût de prêt emprunt (%)	-	-	-	-
Taux de rendement attendu (%)	1,1	1,1	1,2	1,2
Juste valeur des instruments attribués (en euro)	26,17 / 26,00 / 25,84	32,16	118,80	123,07
Charge enregistrée en 2017 (en million d'euro)	1,3	1,6	0,7	5,7

Plans d'actions gratuites Atos

Les plans d'actions de performance du Groupe Atos répondent aux règles suivantes :

- L'attribution des actions de performance est généralement subordonnée à une condition de présence au Groupe en tant que salarié ou mandataire social ayant un contrat de travail ou un mandat social avec Atos ou tout autre salarié d'une société liée au Groupe Atos ;
- L'attribution des actions de performance est aussi subordonnée à l'atteinte de critères de performance, financiers et non financiers ;
- Les conditions de performance à caractère financier sont les suivantes :
 - Flux de trésorerie disponible du Groupe Atos ;
 - Marge opérationnelle du Groupe Atos ; et
 - Croissance du chiffre d'affaires du Groupe Atos.
- La période d'acquisition des actions varie selon les plans mais n'excède jamais quatre ans et demi ;
- La période de conservation est de zéro à deux ans ;
- Les plans d'actions de performance donnent droit à la livraison d'actions Atos.

L'impact sur la charge 2017 des plans en vigueur précédents à cet exercice est détaillé comme suit :

Date d'attribution	Atos		Atos	
	24 juillet 2013 Plans étrangers	28 juillet 2014 Plans étrangers	1 juillet 2015 Plans étrangers	
Nombre d'actions initialement attribuées	391 105	389 805	15 623	21 194
Cours de l'action à la date d'attribution (en euro)	57,93	55,74	66,98	
Date d'acquisition	24 juillet 2017	28 juillet 2018	1er janvier 2017	1er juillet 2017
Durée de vie (année)	4	4	1,5	2
Période d'incessibilité (année)	-	-	-	-
Taux sans risques à la date d'attribution (%)	-	-	-	-
Coût de prêt emprunt (%)	-	-	-	-
Taux de rendement attendu (%)	1,2	1,2	1,2	
Juste valeur des instruments attribués (en euro)	56,08	53,13	65,79	65,39
Charge enregistrée en 2017 (en million d'euro)	2,4	4,2	0,5	

Date d'attribution	Atos		Atos
	28 juillet 2015 Plans français	Plans étrangers	26 juillet 2016
Nombre d'actions initialement attribuées	358 000	510 000	947 884
Cours de l'action à la date d'attribution (en euro)	69,07		86,05
Date d'acquisition	2 janvier 2018	2 janvier 2020	26 juillet 2019
Durée de vie (année)	2,5	4,5	3
Période d'incessibilité (année)	2,0	-	-
Taux sans risques à la date d'attribution (%)	0,15	-	-
Coût de prêt emprunt (%)	4,0	-	-
Taux de rendement attendu (%)	1,2		1,2
Juste valeur des instruments attribués (en euro)	61,31	65,89	83,00
Charge enregistrée en 2017 (en million d'euro)	21,5		27,3

Plans d'actions gratuites des filiales du Groupe Atos

Les plans d'actions de performance des filiales du Groupe Atos répondent aux règles suivantes :

- L'attribution des actions de performance est généralement subordonnée à une condition de présence en tant que salarié ou mandataire social ayant un contrat de travail ou un mandat social auprès des filiales ou tout autre salarié d'une société liée au Groupe Atos ;
- L'attribution des actions de performance est aussi subordonnée à l'atteinte de critères de performance, financiers et non financiers ;
- Les conditions de performance à caractère financier sont les suivantes :
 - Flux de trésorerie disponible ;
 - Excédent brut opérationnel pour les plans de la filiale Worldline ou marge opérationnelle pour les plans de la filiale Bull ;
 - Croissance du chiffre d'affaires.
- La période d'acquisition des actions varie selon les plans mais n'excède jamais trois ans et demi ;
- Les plans d'actions de performance de la filiale Worldline donnent droit à la livraison d'actions Worldline tandis que les bénéficiaires des plans d'actions de performance de la filiale Bull peuvent, par retour de courrier dans les 6 mois qui suivent la date d'acquisition, soit obtenir conversion de leurs actions en actions Atos, soit se faire verser un montant en espèces grâce à un contrat de liquidité indexé sur l'action Atos ;
- Un coefficient multiplicateur entre 50% et 150% est appliqué sur le nombre d'actions de performance au titre d'une sur ou sous performance ;
- La période de conservation est de zéro à deux ans.

L'impact sur la charge 2017 des plans d'actions de performance des filiales du Groupe Atos, en vigueur, précédents à cet exercice est détaillé comme suit :

Date d'attribution	Bull	Bull	Worldline	
	9 aout 2013	1 juillet 2014	25 juillet 2016	
			Plans français	Plans étrangers
Nombre d'actions initialement attribuées	319 000	1 115 000	229 250	133 000
Cours de l'action à la date d'attribution (en euro)	4,90	4,90	26,865	
Date d'acquisition	9 aout 2015	31 décembre 2017	25 juillet 2018	25 juillet 2019
Durée de vie (année)	2	3,5	2	3
Période d'incessibilité (année)	2	-	1	-
Taux sans risques à la date d'attribution (%)	-	-	-0,047	-
Coût de prêt emprunt (%)	-	-	4,0	-
Taux de rendement attendu (%)	-	-	1,1	1,1
Juste valeur des instruments attribués (en euro)	10,99	10,99	26,28	25,99
Charge enregistrée en 2017 (en million d'euro)	1,3	7,6	2,9	0,9

Au titre du contrat de liquidité entre Atos et Bull, la conversion des actions Bull soit en actions Atos soit en espèces à partir de la date d'acquisition du plan est détaillée comme suit au 31 décembre 2017 :

	Nombre d'options initialement attribuées	Conversion en actions Atos		Conversion en espèces		Nombre d'actions en circulation non converties au 31 Décembre 2017
		Nombre d'actions	Charge totale (en million d'euros)	Nombre d'actions	Charge totale (en million d'euros)	
9 aout 2013	319 000	9 600	0,1	194 000	2,1	54 500
1 juin 2014	1 115 000	-	-	-	-	820 897
Total	1 434 000	9 600	0,1	194 000	2,1	875 397

Plans de stock-options

Le Groupe a reconnu une charge de 7,9 millions d'euros au titre des plans dans ses filiales, détaillés ci-dessous :

Date d'attribution	Nombre d'options initialement attribuées	Date d'attribution	Nombre d'options acquises	Charge 2017 (en million d'euros)
Bull				
2 mars 2012	985 000	2 mars 2016	687 500	0,3
1 mars 2013	755 000	1 mars 2017	576 250	0,5
9 août 2013	600 000	9 août 2017	443 750	0,9
8 novembre 2013	70 000	8 novembre 2017	70 000	0,2
14 mars 2014	200 000	14 mars 2018	N/A	0,5
1 juillet 2014	2 030 000	1 juillet 2018	N/A	4,2
Worldline				
1 septembre 2015	1 558 500	15 mai 2017	1 404 000	0,8
25 mai 2016	196 000	25 mai 2018	N/A	0,4
16 août 2016	45 000	25 mai 2018	N/A	0,1
Total				7,9

Plans de stock-options Atos

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des options de souscription d'actions d'Atos SE en circulation durant l'exercice :

	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Nombre d'actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice (en euro)	Nombre d'actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice (en euro)
En circulation en début d'année	648 629	34,1	1 294 524	40,0
Exercées durant l'année	-241 705	32,9	-496 607	35,1
Expirées durant l'année	-217	43,2	-149 288	60,0
En circulation en fin de période	406 707	34,0	648 629	34,1
Exercables à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice (*)	406 707	34,0	648 629	34,1

(*) Cours de l'action à la fin de l'exercice : 121,35 euros au 31 décembre 2017 et 100,25 euros au 31 décembre 2016.

Plans de stock-options Bull

Les plans de stock-options de la filiale Bull répondent aux règles suivantes :

- L'exercice des options est généralement subordonné à une condition de présence en tant que salarié ou mandataire social ayant un contrat de travail ou un mandat social de la filiale Bull ;
- L'exercice des options est aussi subordonné au maintien des conditions d'emploi ;
- Chaque plan présente quatre tranches d'acquisition représentant chacune 25% du total du plan ;
- Au moment de l'exercice de l'option, les bénéficiaires de stock-options Bull peuvent, par retour de courrier dans les 6 mois qui suivent la date d'acquisition, soit obtenir conversion de leurs options en actions Atos, soit se faire verser un montant en espèces grâce à un contrat de liquidité indexé sur l'action Atos.

Date d'attribution	2 mars 2012	1 mars 2013	9 aout 2013
Nombre d'options initialement attribuées	985 000	755 000	600 000
Cours de l'action à la date d'attribution (en euro)	4,90	4,90	4,90
Prix de levée des options (en euro)	3,16	3,28	2,50
Date d'acquisition	25% 2 mars 2013	25% 1 mars 2014	25% 9 aout 2014
	25% 2 mars 2014	25% 1 mars 2015	25% 9 aout 2015
	25% 2 mars 2015	25% 1 mars 2016	25% 9 aout 2016
	25% 2 mars 2016	25% 1 mars 2017	25% 9 aout 2017
Volatilité prévue (%)	28,77	34,43	34,50
Date d'échéance attendue du plan (year)	4,5	4,5	4,5
Taux sans risques à la date d'attribution (%)	0,08	0,13	0,17
Taux de rendement attendu (%)	-	-	-
Juste valeur des options attribuées au 31 décembre 2017 (en euro)	-	-	8,49
Juste valeur des options acquises - moyenne au 31 décembre 2017 (en euro)	3,03	6,22	8,44
Charge enregistrée en 2017 (en million d'euro)	0,3	0,5	0,9

Date d'attribution	8 novembre 2013	14 mars 2014	1 juillet 2014
Nombre d'options initialement attribuées	70 000	200 000	2 030 000
Cours de l'action à la date d'attribution (en euro)	4,90	4,90	4,90
Prix de levée des options (en euro)	3,20	3,81	4,99
Date d'acquisition	25% 8 nov. 2014	25% 14 mars 2015	25% 1 juil. 2015
	25% 8 nov. 2015	25% 14 mars 2016	25% 1 juil 2016
	25% 8 nov. 2016	25% 14 mars 2017	25% 1 juil 2017
	25% 8 nov. 2017	25% 14 mars 2018	25% 1 juil 2018
Volatilité prévue (%)	34,36	34,47	35,39
Date d'échéance attendue du plan (year)	4,5	4,5	4,5
Taux sans risques à la date d'attribution (%)	0,19	0,23	0,27
Taux de rendement attendu (%)	-	-	-
Juste valeur des options attribuées au 31 décembre 2017 (en euro)	-	7,19	6,02
Juste valeur des options acquises - moyenne au 31 décembre 2017 (en euro)	8,18	-	-
Charge enregistrée en 2017 (en million d'euro)	0,2	0,5	4,2

Au titre du contrat de liquidité entre Atos et Bull, la conversion des options soit en actions Atos soit en espèces à partir de la date d'acquisition du plan est détaillée comme suit au 31 décembre 2017 :

	Nombre d'options initialement attribuées	Conversion en actions Atos		Conversion en espèces		Nombre d'actions en circulation non converties au 31 Décembre 2017
		Nombre d'actions	Charge totale (en million d'euros)	Nombre d'actions	Charge totale (en million d'euros)	
2 mars 2012	985 000	26 250	0,1	661 250	2,0	-
1 mars 2013	755 000	25 000	0,2	551 250	3,4	-
9 aout 2013	600 000	17 500	0,2	293 750	2,5	132 500
8 novembre 2013	70 000	35 000	0,3	35 000	0,3	-
Total	2 410 000	103 750	0,8	1 541 250	8,2	132 500

Plans de stock-options Worldline

Les plans de stock-options du Groupe Worldline répondent aux règles suivantes :

- L'exercice des options est généralement subordonné à une condition de présence au Groupe en tant que salarié ou mandataire social ayant un contrat de travail ou un mandat social avec Worldline ou tout autre salarié d'une société liée au Groupe ;
- L'exercice des options est aussi subordonné à l'atteinte de critères de performance, financiers et non financiers ;
- Les conditions de performance à caractère financier sont les suivantes :
 - Flux de trésorerie disponible ;
 - Excédent brut opérationnel (EBO) ;
 - Croissance du chiffre d'affaires.
- La période d'acquisition des droits varie selon les plans mais n'excède jamais deux ans ;
- La durée de vie des options varie selon les plans mais n'excède jamais huit ans et demi à partir de la date d'acquisition ;
- L'exercice de l'option donne droit à la livraison d'actions Worldline.

Les caractéristiques des plans de stock-options en vigueur sont les suivantes :

Date d'attribution	1 septembre 2015	25 mai 2016	16 aout 2016
Nombre d'options initialement attribuées	1 558 500	196 000	45 000
Cours de l'action à la date d'attribution (en euro)	21,38	27,10	27,35
Prix de levée des options (en euro)	22,87	26,82	28,58
Date d'acquisition	15 mai 2017	25 mai 2018	25 mai 2018
Volatilité prévue (%)	21	21	21
Date d'échéance attendue du plan (year)	5	5	5
Taux sans risques à la date d'attribution (%)	0,352	-0,196	-0,325
Taux de rendement attendu (%)	1,1	1,1	1,1
Juste valeur des options attribuées au 31 décembre 2017 (en euro)	2,94	4,21	3,67
Charge enregistrée en 2017 (en million d'euro)	0,8	0,4	0,1

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des options de souscription d'actions de Worldline SA en circulation durant l'exercice :

	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Nombre d'actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice (en euro)	Nombre d'actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice (en euro)
En circulation en début d'année	2 851 641	20,9	2 997 420	20,1
Attribuées durant l'année	-	-	241 000	27,1
Annulées durant l'année	-29 500	22,9	-129 500	21,5
Exercées durant l'année	-551 967	19,7	-257 279	17,2
En circulation en fin de période	2 270 174	21,2	2 851 641	20,9
Exercables à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice	2 270 174	21,2	2 851 641	20,9

Note 6 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par une charge de 62,0 millions d'euros sur l'exercice (contre une charge de 55,2 millions d'euros en 2016). Il est composé d'un coût de l'endettement financier net de 23,6 millions d'euros et de coûts financiers non opérationnels pour 38,4 millions d'euros.

Coût de l'endettement financier net

(En millions d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-23,0	-19,3
Intérêts financiers liés aux locations-financement	-1,1	-1,2
Résultat des cessions d'équivalents de trésorerie	0,5	0,1
Coût de l'endettement financier net	-23,6	-20,3

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Le coût de l'endettement financier net est passé de 20,3 millions d'euros sur l'exercice précédent à 23,6 millions d'euros sur l'exercice 2017, et a résulté des éléments suivants :

- L'endettement brut moyen sur la période pour un montant de 2 189,5 millions d'euros (contre 2 009,8 millions d'euros en 2016) au taux moyen de 1,49% (contre 1,61% en 2016). Le coût de l'endettement brut moyen s'explique principalement par :
 - l'utilisation moyenne du crédit syndiqué ainsi que du programme de titres négociables à court terme (NEU CP -Negotiable EUROpean Commercial Paper) mis en place en Juin 2017 est de 1 103,2 millions d'euros (comparé à 1 058,6 millions d'euros en 2016). Les taux d'intérêt plus favorables du programme de titres négociables à court terme (NEU CP - Negotiable EUROpean Commercial Paper) ont permis d'atteindre un taux d'intérêt moyen de 0.31%;
 - l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 600,0 millions d'euros en juillet 2015 portant intérêt au taux fixe de 2,375%,
 - l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 300,0 millions d'euros en octobre 2016 portant intérêt au taux fixe de 1,444%,
 - d'autres sources de financement, incluant la titrisation, pour un montant moyen de 191,2 millions d'euros portant intérêt au taux effectif de 4,75% ;
- une trésorerie moyenne brute de 1 302,1 millions d'euros en 2016 comparée à 1 339,2 millions d'euros en 2017 et portant intérêt au taux moyen de 0,67% contre 0,92% en 2016.

Autres produits et charges financiers

(En millions d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	1,1	12,7
Gains/(pertes) liés à la réévaluation des contrats de change à leur valeur de marché	-4,1	-5,6
Autres produits/(charges) financiers	-35,4	-42,0
Total autres produits/(charges) financiers	-38,4	-34,9
Dont :		
- autres charges financières	-72,2	-78,0
- autres produits financiers	33,8	43,1

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Les coûts financiers non opérationnels se sont élevés à 38,4 millions d'euros, contre 34,9 millions d'euros en 2016 et étaient principalement composés des coûts financiers des pensions (30,0 millions d'euros en 2017 contre 33,5 millions d'euros de charges en 2016) et d'une perte nette de change (incluant les couvertures) de 3,0 millions d'euros contre un gain net de change (incluant les couvertures) de 7,1 millions d'euros en 2016. Les coûts financiers des pensions représentaient la différence entre les coûts de l'actualisation des engagements et les revenus d'intérêts sur les actifs.

Note 7 Charge d'impôt

Impôts courants et différés

(En millions d'euros)

	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Impôts courants (**)	-154,8	-86,2
Impôts différés (**)	5,8	-55,1
Total	-149,0	-141,3

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

(**) L'impact de la réforme fiscale américaine a été pris en compte dans la charge d'impôt 2017 du Groupe et n'a pas d'impact significatif

Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux d'impôt courant en France et le taux effectif d'impôt se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)

	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Résultat net avant impôt	812,9	771,7
Taux courant d'imposition français	34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français	-279,9	-265,7
Effet des différences permanentes	42,8	37,5
Ecart de taux sur sociétés étrangères	53,5	48,4
Effet des actifs d'impôt reconnus	27,8	24,4
Effet sur les charges relatives à des paiements fondés sur des actions	-28,9	-18,1
Effet des changements de taux sur les impôts différés	-4,9	-2,9
Impôts sans base (principalement CVAE, IRAP, impôt fédéral aux Etats-Unis)	12,0	8,0
Retenues à la source	-4,7	-5,9
Crédits d'impôt français	17,7	20,0
Autres	15,6	13,0
Charge d'impôt du Groupe	-149,0	-141,3
Taux effectif d'impôt	18,3%	18,3%

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Le taux effectif d'impôt du Groupe en 2017 a été de 18,3%.

Taux effectif d'impôt retraité

Après retraitement des éléments inhabituels, le résultat net avant impôt s'est élevé à 1 230,1 millions d'euros, la charge d'impôt à 280,3 millions d'euros et le taux effectif d'impôt retraité à 22,8%.

(En millions d'euros)

	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Résultat net avant impôt	812,9	771,7
Autres produits et charges opérationnels	-417,2	-295,1
Résultat avant impôt hors éléments inhabituels	1 230,1	1 066,8
Effet d'impôt sur les éléments inhabituels	131,3	93,9
Charge d'impôt du Groupe	-149,0	-141,3
Charge totale d'impôt hors éléments inhabituels	-280,3	-235,2
Taux effectif d'impôt retraité	22,8%	22,0%

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 8 Impôts différés

(En millions d'euros)

	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Impôts différés actifs	380,9	454,4
Impôts différés passifs	119,0	135,5
Impôts différés nets	261,9	318,9

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)

	Déficits fiscaux reportables	Immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	Immobilisations corporelles	Retraites	Autres	Total
31 décembre 2015	235,9	-104,8	94,2	200,4	-53,2	372,5
Résultat de l'exercice	43,1	23,1	1,7	-8,7	-114,3	-55,1
Variation du périmètre	2,6	-68,3	-36,4	31,5	17,8	-52,8
Capitaux propres	0,6	-	-	68,4	4,9	73,9
Reclassements	2,6	-	-0,4	-	-0,7	1,5
Différences de change	3,0	-3,6	-15,5	-2,5	-2,5	-21,1
31 décembre 2016 (*)	287,8	-153,6	43,6	289,1	-148,0	318,9
Résultat de l'exercice	5,3	23,5	-21,9	7,7	-8,8	5,8
Variation du périmètre	5,3	-14,5	7,1	-	-7,6	-9,7
Capitaux propres	-	-	0,8	-41,4	1,0	-39,6
Reclassements	-6,8	1,0	-38,4	-7,2	47,9	-3,5
Différences de change	-5,0	4,3	-2,9	-2,8	-3,6	-10,0
31 décembre 2017	286,6	-139,3	-11,7	245,4	-119,1	261,9

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Echéancier des déficits fiscaux reportables (en base)

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017			31 décembre 2016 (*)		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
2017	-	-	-	7,1	3,8	10,8
2018	0,6	11,0	11,6	1,9	4,4	6,2
2019	7,3	5,6	12,9	10,3	22,8	33,1
2020	0,6	27,1	27,7	-	30,8	30,8
2021	7,1	56,7	63,8	-	-	-
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	115,0	78,2	193,2	201,2	235,7	437,0
Déficits fiscaux reportables ayant une échéance	130,6	178,5	309,1	220,5	297,4	518,0
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	869,3	2 720,1	3 589,4	720,7	2 917,3	3 638,0
Total des déficits fiscaux reportables	999,9	2 898,6	3 898,5	941,2	3 214,7	4 156,1

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants ont été la France (1 883,7 millions d'euros), l'Allemagne (1 037,6 millions d'euros), les Pays-Bas (244,5 millions d'euros), le Royaume-Uni (134,5 millions d'euros), le Brésil (123,4 millions d'euros), l'Autriche (87,7 millions d'euros), l'Espagne (81,7 millions d'euros), les Etats-Unis (55,1 millions d'euros), et l'Italie (35,8 millions d'euros).

Actifs d'impôts différés non reconnus par le Groupe

(En millions d'euros)

	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Déficits fiscaux reportables	806,9	888,8
Différences temporaires	184,5	135,4
Total	991,4	1 024,2

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 9 Participations ne donnant pas le contrôle

(En millions d'euros)

	31 décembre 2016	Résultat 2017	Augmentation de capital	Dividendes	Changements de périmètre	Autres	31 décembre 2017
Worldline	498,5	59,8	10,9	-	-15,2	0,5	554,5
MSL Technology S.L.	10,6	1,2	-	-	-11,8	-	-
Diamis	2,0	0,3	-	-	-2,3	-	-
Atos Pty Ltd	1,4	-0,3	-	-	-	-0,1	1,0
Autres	6,9	3,4	-	-1,8	0,3	-0,2	8,6
Total	519,4	64,4	10,9	-1,8	-29,0	0,2	564,1

(En millions d'euros)

	31 décembre 2015	Résultat 2016	Augmentation de capital	Dividendes	Changements de périmètre	Autres	31 décembre 2016
Worldline	235,8	49,3	7,5	-	221,5	-15,6	498,5
MSL Technology S.L.	10,5	0,5	-	-0,4	-	-	10,6
Diamis	1,7	0,4	-	-	-	-0,1	2,0
Atos Pty Ltd	0,7	-	0,8	-	-	-0,1	1,4
Autres	5,7	2,8	0,2	-2,7	0,6	0,3	6,9
Total	254,4	53,0	8,5	-3,1	222,1	-15,5	519,4

Le « Changements de périmètre » sur Worldline correspondait à l'opération equensWorldline (se référer à la note 1 pour plus de détails).

Note 10 Résultat net par action

Les instruments dilutifs sont constitués d'options de souscription d'actions (376 158 options) et n'ont pas engendré de retraitement du résultat net utilisé pour le calcul du résultat net dilué par action.

(En millions d'euros et en unités)

	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la Société Mère [a]	600,7	578,8
Impact des instruments dilutifs	-	-
Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la Société Mère [b]	600,7	578,8
Nombre moyen pondéré d'actions [c]	105 081 802	103 766 609
Impact des instruments dilutifs [d]	376 158	506 003
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	105 457 960	104 272 612
(en euros)		
Résultat net par action en euros des activités [a]/[c]	5,72	5,58
Résultat net par action dilué en euros des activités [b]/[e]	5,70	5,55

Aucune transaction sur actions significatives n'a eu lieu post-clôture, qui aurait pu avoir un impact sur le calcul du résultat net par action dilué.

Note 11 Goodwill

(En millions d'euros)

	31 décembre 2016 (*)	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change et autres	31 décembre 2017
Valeur brute	4 751,9	-	271,5	-67,0	4 956,4
Perte de valeur	-567,0	-	-	-5,0	-572,0
Valeur nette	4 184,9	-	271,5	-72,0	4 384,4

(En millions d'euros)

	31 décembre 2015	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Variations de change et autres	31 décembre 2016 (*)
Valeur brute	3 721,3	-	1 089,2	-58,6	4 751,9
Perte de valeur	-603,2	-	-	36,2	-567,0
Valeur nette	3 118,1	-	1 089,2	-22,4	4 184,9

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Le Goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la Note 2 Information sectorielle, comme le recommande la norme IFRS 8. Le changement d'organisation managériale est appliqué rétroactivement et les chiffres comparables sont retraités.

La répartition de la valeur nette comptable des goodwill par UGT ou Groupement d'UGT est présentée dans le tableau ci-dessous. La valeur du goodwill a augmenté de 4 184,9 millions d'euros en 2016 à 4 384,4 millions d'euros en 2017, principalement en raison des acquisitions de l'année comme décrit dans la Note 1.

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Royaume-Uni et Irlande	515,1	502,5
France	514,4	498,4
Allemagne	784,5	819,2
Amérique du Nord	607,5	546,8
Benelux & Pays Nordiques	439,1	439,1
Autres pays	553,6	575,1
Worldline	970,1	803,8
Total	4 384,4	4 184,9

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Le montant recouvrable d'une UGT est calculé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections de flux de trésorerie établies à partir de budgets triennaux approuvés par la Direction. Ils prennent également en compte les hypothèses suivantes :

- les flux de trésorerie au-delà de la période budgétée de trois ans sont déterminés avec une hypothèse de taux de croissance perpétuelle de 2,0% (en ligne avec 2016). Ce taux reflète un taux de croissance long terme moyen raisonnable propre au secteur IT ; et
- les taux d'actualisation à appliquer à chaque UGT sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du Groupe puis ajustés afin de prendre en compte les taux d'impôt et les conditions spécifiques à chaque zone géographique. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait déterminé avec une prime de risque de marché fixée à 6,5% (comparé à 5,9% en 2016), afin de refléter les hypothèses long terme retenues pour le test de dépréciation du goodwill.

Les taux d'actualisation appliqués par UGT sont présentés ci-après :

	2017 Taux d'actualisation	2016 Taux d'actualisation
Royaume-Uni et Irlande	8,7%	9,0%
France	8,6%	8,9%
Allemagne	8,6%	8,9%
Amérique du Nord	8,6%	8,9%
Benelux & Pays Nordiques	8,6%	8,9%
Autres pays	entre 8.6% et 10.7%	entre 8,9% et 11,1%
Worldline	7,8%	8,1%

Sur la base des tests de dépréciation réalisés en fin d'année, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2017.

Une analyse a été menée pour mesurer la sensibilité du calcul aux changements des paramètres clés utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle). La méthode utilisée consiste à faire varier de plus ou moins 50 points de base chacun des paramètres. L'analyse n'a mis en évidence aucun scénario probable où le montant recouvrable d'une UGT passerait en deçà de sa valeur nette comptable.

Note 12 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Relation clients	Licences, marques et logiciels	Autres actifs incorporels	Total
Valeur brute				
31 décembre 2016 (*)	819,0	732,9	598,6	2 150,4
Acquisitions	-	34,8	10,0	44,8
Regroupement d'entreprise	-	-1,0	-20,8	-21,8
Immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	74,4	15,1	-	89,5
Capitalisation des frais de développement	-	-	120,9	120,9
Cessions	-	-14,7	-14,2	-28,9
Différences de change et autres	-0,4	-8,2	-46,1	-54,7
31 décembre 2017	893,0	758,9	648,4	2 300,2
Amortissements				
31 décembre 2016 (*)	-293,3	-317,7	-177,0	-788,1
Dotations	-	-41,8	-25,0	-66,8
Amortissements des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	-86,3	-22,7	-	-109,0
Amortissements des frais de développement capitalisés	-	-	-82,9	-82,9
Reprises	-	13,1	12,0	25,1
Différences de change et autres	25,5	21,9	-16,5	30,9
31 décembre 2017	-354,1	-347,2	-289,4	-990,8
Valeur nette				
31 décembre 2016 (*)	525,7	415,1	421,5	1 362,4
31 décembre 2017	538,9	411,6	358,9	1 309,5

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

(En millions d'euros)	Relation clients	Licences, marques et logiciels	Autres actifs incorporels	Total
Valeur brute				
31 décembre 2015	512,2	625,8	476,4	1 614,4
Acquisitions	-	54,8	16,9	71,7
Regroupement d'entreprise	-	21,6	65,2	86,8
Immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	294,6	89,9	-	384,5
Capitalisation des frais de développement	-	8,2	101,5	109,7
Cessions	-	-102,6	-31,7	-134,3
Différences de change et autres	12,2	35,2	-29,7	17,7
31 décembre 2016 (*)	819,0	732,9	598,6	2 150,4
Amortissements				
31 décembre 2015	-209,5	-319,6	-165,0	-694,1
Dotations	-	-47,7	-18,3	-66,0
Amortissements des immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition	-81,5	-24,7	-	-106,2
Amortissements des frais de développement capitalisés	-	-1,2	-53,7	-54,9
Reprises	-	100,8	31,1	131,9
Différences de change et autres	-2,3	-25,3	28,9	1,3
31 décembre 2016 (*)	-293,3	-317,7	-177,0	-788,1
Valeur nette				
31 décembre 2015	302,7	306,2	311,3	920,3
31 décembre 2016 (*)	525,7	415,1	421,5	1 362,4

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

La méthode de valorisation utilisée pour les marques et les brevets est celle des redevances. Les relations clients sont évaluées selon la méthode des bénéfices excédentaires multi-périodes (approche par le résultat).

Les immobilisations incorporelles relatives à l'allocation du prix d'acquisition reconnues en 2017 se sont élevés à 89,5 millions d'euros et sont principalement composées de :

- 59,5 millions d'euros au titre de First Data Baltics, Digital River World Payments et MRL Posnet, amorti entre 14 et 16 ans ; et
- 12,0 millions d'euros au titre des sociétés dans le secteur de la santé acquises aux Etats-Unis en 2017.

La valeur brute comptable des Relations Clients de 893 millions d'euros au 31 décembre 2017, présentée ci-dessus, inclut notamment :

- 90,4 millions d'euros dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'Equens / Paysquare en 2016 ;
- 83,6 millions d'euros dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'Anthelio en 2016 ;
- 104,3 millions d'euros dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition d'Unify en 2016 ;
- 145,7 millions d'euros dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Xerox ITO en 2015 ;
- 16,5 millions d'euros dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Bull en 2014 ;
- 356,4 millions d'euros dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de Siemens IT Solutions and Services en 2011.

Note 13 Immobilisations corporelles

<i>(En millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
31 décembre 2016 (*)	455,3	1 103,3	158,3	1 716,9
Acquisitions	18,9	235,7	81,5	336,1
Impact regroupement d'entreprises	-0,7	13,8	1,7	14,8
Cessions	-32,5	-213,1	-20,6	-266,2
Différences de change et autres	-3,3	-98,9	-49,5	-151,7
31 décembre 2017	437,7	1 040,8	171,4	1 649,9
Amortissements cumulés				
31 décembre 2016 (*)	-261,4	-605,1	-90,8	-957,3
Amortissements de l'exercice	-43,3	-223,7	-14,4	-281,4
Sorties de périmètre	16,2	172,4	19,0	207,6
Différences de change et autres	11,6	64,6	-2,2	74,0
31 décembre 2017	-276,9	-591,8	-88,4	-957,1
Valeur nette				
31 décembre 2016 (*)	193,9	498,2	67,5	759,6
31 décembre 2017	160,8	449,0	83,0	692,8

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

<i>(In €million)</i>	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
31 décembre 2015	540,9	1 205,6	189,8	1 936,3
Acquisitions	30,9	212,9	49,2	293,0
Impact regroupement d'entreprises	4,8	52,2	3,1	60,1
Cessions	-73,0	-360,8	-24,0	-457,8
Différences de change et autres	-48,3	-6,5	-59,8	-114,6
31 décembre 2016 (*)	455,3	1 103,3	158,3	1 716,9
Amortissements cumulés				
31 décembre 2015	-302,1	-713,8	-101,6	-1 117,5
Amortissements de l'exercice	-48,5	-226,7	-14,1	-289,3
Sorties de périmètre	51,7	329,3	21,8	402,8
Différences de change et autres	37,5	6,2	3,1	46,8
31 décembre 2016 (*)	-261,4	-605,1	-90,8	-957,3
Valeur nette				
31 décembre 2015	238,8	491,8	88,2	818,8
31 décembre 2016 (*)	193,9	498,2	67,5	759,6

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Les immobilisations corporelles du Groupe incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitement de données et des centres de développement de logiciel. D'autre part, la politique d'Atos est de louer ses locaux. Par conséquent, le poste « Terrains et constructions » est essentiellement composé des infrastructures techniques des centres de traitements.

Contrats de location financement

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement s'est élevée à 23,4 millions d'euros. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement irrévocables ont atteint 24,5 millions d'euros à la clôture.

(En millions d'euros)	31 décembre 2017			31 décembre 2016 (*)		
	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal
A moins d'un an	16,4	-0,7	15,6	23,2	-0,6	22,6
Entre un et cinq ans	8,2	-0,4	7,8	21,3	-0,6	20,7
Total	24,5	-1,1	23,4	44,5	-1,2	43,3

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 14 Actifs financiers non courants

(En millions d'euros)		31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Actifs de régime de retraite	Note 20	114,2	107,5
Juste valeur des participations non consolidées net des dépréciations		73,1	54,9
Autres (**)		93,6	102,2
Total		280,9	264,6

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

(**) Le poste "Autres" inclut les prêts, les dépôts, les garanties et les titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence

En décembre 2017, Atos a acquis Convergence Creators Holding GmbH (CVC), un fournisseur international de solutions de transformation numérique multisectorielles. Cette entité sera consolidée à partir du 1^{er} janvier 2018.

En décembre 2016, Atos avait acquis Engage ESM au Royaume-Uni. Cette société est consolidée à partir du 1^{er} janvier 2017.

Note 15 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Valeur brute	2 769,8	2 858,1
Coûts de transition	12,5	32,5
Provisions pour créances douteuses	-122,0	-147,1
Valeur nette de l'actif	2 660,3	2 743,5
Avances et acomptes reçus	-117,2	-87,7
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	-571,7	-792,7
Créances clients nettes	1 971,4	1 863,1
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)	35	33

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Le délai de règlement clients moyen se situe entre 30 et 60 jours selon les pays.

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours, le besoin de comptabiliser une perte de valeur dans les comptes.

Le 18 juin 2013, Atos a reconduit pour cinq ans son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros, et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros.

Ce programme de titrisation est structuré en deux compartiments appelés « ON » et « OFF » :

- le compartiment « ON » similaire au précédent programme (les créances sont inscrites au bilan du Groupe) est le compartiment par défaut dans lequel les créances sont cédées. L'utilisation de ce compartiment a été faite à son seuil minimal ;
- le Compartiment « OFF » est conçu de manière à ce que le risque crédit (insolvabilité et retard de paiement) associé aux créances cédées des débiteurs éligibles au programme soit entièrement transféré au cessionnaire.

Au 31 décembre 2017, le Groupe a vendu :

- dans le compartiment « ON » 277,0 millions d'euros de créances dont 10,0 millions d'euros ont été reçus en cash. Cette vente est avec recours et par conséquent consolidée au bilan ;
- dans le compartiment « OFF » 39,7 millions d'euros de créances qualifiées pour la déconsolidation car tous les risques associés sont substantiellement transférés.

Le délai de règlement clients est passé de 33 jours en 2016 à 35 jours à fin décembre 2017. Le délai de règlement client a été positivement impacté par la mise en place d'accords financiers sur des grands comptes à hauteur de 21 jours en 2017 contre 15 jours en 2016.

Balance âgée des créances

(En millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours	126,4	90,4
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours	24,1	27,5
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours	82,4	70,9
Total	232,9	188,8

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Variation des provisions pour créances douteuses

(En millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Situation en début de période	-147,1	-109,5
Provisions sur créances douteuses	-25,6	-20,1
Pertes sur créances irrécouvrables	30,1	15,7
Reprises de provisions	0,5	6,0
Impact regroupement d'entreprises	-0,5	-44,3
Différences de change et autres	20,6	5,1
Situation en fin de période	-122,0	-147,1

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 16 Autres actifs courants

(In million)	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Stocks	95,2	84,4
Etat - Créances de TVA	195,4	180,5
Charges constatées d'avance	365,8	435,6
Autres créances et actifs courants	467,1	581,6
Acomptes reçus	34,8	36,6
Créances liées à l'activité d'intermédiation	316,6	249,6
Total	1 474,9	1 568,3

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 17 Ventilation des actifs et passifs par nature

La valeur comptable des actifs financiers est égale à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2017, la ventilation des actifs était la suivante :

(En millions d'euros)

	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Instruments financiers non courants	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	2 660,3	-	-	-
Autres actifs courants	1 474,9	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	1,2	6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 252,1	-	8,0	-
Total	6 387,3	-	9,2	6,4

Au 31 décembre 2016, la ventilation des actifs était la suivante :

(En millions d'euros)

	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Instruments financiers non courants	-	-	-	0,1
Créances clients et comptes rattachés	2 743,5	-	-	-
Autres actifs courants	1 568,3	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	3,8	6,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 634,3	-	382,2	-
Total (*)	5 946,1	-	386,0	6,4

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Au 31 décembre 2017, la ventilation des dettes était la suivante :

(En millions d'euros)

	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	1 241,3	-
Instruments financiers non courants	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 060,0	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	711,8	-
Instruments financiers courants	3,4	-	3,9
Total	2 063,4	1 953,0	3,9

Au 31 décembre 2016, la ventilation des dettes était la suivante :

(En millions d'euros)

	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	1 509,5	-
Instruments financiers non courants	-	-	1,4
Fournisseurs et comptes rattachés	2 064,2	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	178,8	-
Instruments financiers courants	0,7	-	6,9
Total (*)	2 064,9	1 688,4	8,3

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Disponibilités et dépôts bancaires à vue	2 252,1	1 634,3
SICAV monétaires	8,0	382,2
Total	2 260,1	2 016,5

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, le Groupe peut à tout moment investir dans des SICAV monétaires ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.

Note 19 Capitaux propres

Augmentation de capital

En 2017, Atos SE a augmenté son capital social par émission de nouvelles actions pour un montant de 27,7 millions d'euros, ce qui a donné lieu à la création de 536 670 nouvelles actions relatives à l'exercice d'options et d'actions dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié.

Au 31 décembre 2017, le capital social d'Atos SE s'élève à 105,4 millions d'euros et est composé de 105 445 349 actions dont la valeur nominale s'élève à un euro par action.

Note 20 Engagement de retraite et autres avantages à long terme

Les engagements de retraite ont donné lieu, au 31 décembre 2017, à une provision nette de 1 179,1 millions d'euros dans les comptes du Groupe. La provision s'élevait à 1 387,9 millions d'euros au 31 décembre 2016. Les engagements au titre des autres avantages à long terme s'élevaient à 56,3 millions d'euros au 31 décembre 2017 et à 54,1 millions d'euros au 31 décembre 2016.

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Montant reconnu dans les états financiers		
Charges payées d'avance	114,2	107,5
Charges à payer - engagements de retraite [a]	-1 293,3	-1 495,4
Provision retraite	-1 179,1	-1 387,9
Charges à payer - autres régimes à long terme [b]	-56,3	-54,1
Montant total charges à payer [a] + [b]	-1 349,6	-1 549,5

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Engagement de retraite

Les engagements du Groupe se situent principalement au Royaume-Uni (50% des engagements du Groupe), en Allemagne (30%), aux Etats Unis (6%) et en France (6%).

Caractéristiques des principaux plans et des risques associés

Au Royaume-Uni, ces engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, qui ont été pour la plupart fermés à l'acquisition de nouveaux droits ou aux nouveaux entrants. Ils résultent de régimes basés sur le salaire de fin de carrière et soumis aux exigences de solvabilité prévalant au Royaume-Uni, c'est-à-dire déterminées par un actuaire indépendant sur la base d'un taux d'actualisation reflétant le rendement attendu sur les actifs des régimes. Les périodes de comblement de déficit sont décidées entre les administrateurs indépendants des fonds de pension et les sociétés contributrices et peuvent aller jusqu'à 20 ans lorsque des sûretés adéquates sont mises en place par les sociétés contributrices. La plupart des plans sont gouvernés par des conseils d'administration indépendants qui comprennent des administrateurs désignés par l'employeur.

L'allocation d'actifs consolidée des différents plans au Royaume-Uni est composée à 71% d'obligations et à 29% d'actions et autres actifs et peut varier d'un plan à l'autre selon son profil particulier. L'exposition au risque de taux et d'inflation est gérée prudemment au travers des investissements en obligations d'Etat britanniques, ainsi que de swaps de taux et d'inflation entièrement collatéralisés. Les obligations privées constituent une part significative du portefeuille obligataire et les investissements en actions présentent une bonne diversification géographique.

Ces régimes n'exposent pas le Groupe à des risques particuliers au-delà des risques traditionnels liés aux régimes à prestations définies, qui incluent notamment les risques d'augmentation de l'inflation, de la longévité, ou encore la baisse des taux d'actualisation ou des rendements financiers.

En Allemagne, la majorité des engagements provient de droits transférés au Groupe dans le cadre de l'acquisition de SIS en 2011 et d'Unify en 2016. Il couvre plusieurs entités allemandes et est soumis aux obligations locales, qui n'imposent pas de niveau de financement et exigent la souscription d'une assurance mutualisée en cas de faillite (PSV). Ces plans font cependant l'objet d'un préfinancement sous la forme d'un accord de fiducie (CTA) gouverné par un prestataire professionnel externe. La stratégie d'investissement est déterminée par un comité d'investissement désigné par l'employeur. L'allocation d'actifs est principalement composée d'obligations 57%, d'actifs de rendement pour 39% et d'immobilier pour 4%. L'allocation d'actifs relative à l'autre régime est plus en ligne avec sa faible sensibilité aux risques de taux et repose principalement sur des obligations privées de haute qualité, et dans une moindre mesure des fonds diversifiés et des obligations européennes à haut rendement.

Les engagements du Groupe proviennent également, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou conventionnels d'indemnités liées à l'ancienneté ou à la fin de carrière. Les engagements du Groupe en matière de couverture santé des retraités ne sont pas significatifs.

Atos reconnaît l'ensemble des gains et pertes actuariels ainsi que les effets des limitations d'actifs générés dans la période en « Autres éléments du résultat global ».

Evénements 2017

Au Royaume-Uni, Atos et les administrateurs indépendants du fonds Atos (CS) Pension Fund ont conclu un accord pour faire évoluer la base d'indexation des pensions de Retail Price Index (RPI) à Consumer Price Index (CPI) en échange de sûretés à long terme fournies au régime, comprenant notamment une garantie parentale du Groupe pouvant aller jusqu'à 100 millions de livres sterling, et une amélioration ponctuelle des prestations pour les bénéficiaires concernés. Il en a résulté une réduction des passifs et des charges opérationnelles, nettes de coûts, de 18,8 millions de livres sterling.

Au Royaume Uni, une autre modification au régime Railways Pension Scheme a été introduite sur le premier semestre 2017, mettant fin à l'indexation des salaires pour le calcul de la rente de pension des employés d'Atos Worldline actuellement bénéficiaires du régime. Par conséquent, les droits à pension ne progresseront plus en ligne avec les augmentations futures des salaires. Ceci représente une réduction nette du passif reconnue en compte de résultat.

Montants reconnus dans les états financiers relatifs aux plans à prestations définies

Les montants reconnus au bilan du Groupe au 31 décembre 2017 se présentent comme suit et ont été déterminés régime par régime :

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Montant reconnu dans les états financiers		
Charges payées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	114,2	107,5
Charges à payer - régimes postérieurs à l'emploi	-1 293,3	-1 495,4
Montant total reconnu au bilan	-1 179,1	-1 387,9
Décomposition de la charge périodique		
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	65,9	62,3
Amortissement du coût des services passés	-64,1	-92,1
Coûts administratifs	3,7	0,7
Charge opérationnelle	5,5	-29,1
Coût de l'actualisation	114,4	136,7
Revenus d'intérêt	-85,5	-104,4
Charge financière nette	28,9	32,3
Charge nette périodique totale	34,4	3,2
Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies		
Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	4 999,5	3 822,8
Effets de change	-160,7	-341,6
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	65,9	62,3
Coût de l'actualisation	114,4	136,7
Effet des modifications de régimes	-109,3	-89,8
Regroupement d'entreprises / (cessions)	-0,1	848,9
Cotisations versées par les employés	9,1	11,6
Prestations payées	-162,6	-140,1
(Gains) / pertes actuariels - changements d'hypothèses financières	29,9	666,1
(Gains) / pertes actuariels - changements d'hypothèses démographiques	-34,3	2,7
(Gains) / pertes actuariels - effets d'expérience	-25,3	14,1
Reclassement	8,6	5,8
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	4 735,1	4 999,5

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

La durée moyenne pondérée de l'obligation est de 17,5 ans.

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Variation de la juste valeur des actifs de régime		
Juste valeur des actifs de régime au 1er janvier	3 614,6	2 871,7
Effets de change	-146,2	-293,2
Rendement financier réel des actifs de régime	212,7	487,0
Cotisations employeur	27,0	45,7
Prestations payées par les fonds externes	-108,0	-104,9
Liquidations	-48,0	-5,1
Regroupement d'entreprises / (cessions)	-0,1	602,5
Cotisations versées par les employés	9,1	11,6
Coûts administratifs	-4,0	-0,7
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	3 557,1	3 614,6
Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous régimes)		
Situation financière nette - régimes postérieurs à l'emploi	-1 178,0	-1 384,9
Autres éléments non reconnus (plafonnement des actifs)	-1,1	-3,0
Charges (à payer) / payées d'avance	-1 179,1	-1 387,9
Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)		
Montant reconnu à l'ouverture	-1 387,9	-955,1
Charge nette périodique	-34,4	-3,2
Prestations payées par l'employeur	54,6	35,2
Cotisations versées par l'employeur	27,0	45,7
Regroupement d'entreprises / (cessions)	-	-253,8
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	156,9	-300,4
Autres (effets de change)	14,5	49,5
Reclassification	-9,8	-5,8
Montant reconnu à la clôture	-1 179,1	-1 387,9

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

L'évolution dans les principaux pays a été la suivante :

(En millions d'euros)

	Principaux régimes au Royaume- Uni	Principaux régimes en Allemagne	Principaux régimes aux Etats- Unis	Principaux régimes en France	Autres régimes
Rapprochement avec les montants reconnus dans les principaux plans:					
Montant reconnu à l'ouverture	-267,9	-692,2	-17,6	-268,2	-142,0
Charge nette périodique	14,9	-23,4	0,0	-17,4	-8,5
Prestations et cotisations payées par l'employeur	42,5	12,6	1,1	13,3	12,1
Regroupement d'entreprises / (cessions)	-	-	-	-	-
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	114,7	28,1	-3,3	4,9	12,5
Autres (effets de change et reclassements)	8,4	-5,8	1,3	-0,1	0,9
Montant reconnu à la clôture	-87,4	-680,7	-18,4	-267,5	-125,1
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	-2 352,5	-1 401,2	-271,5	-268,0	-441,9
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	2 265,1	720,5	253,1	0,5	317,9
Plafonnement des actifs au 31 décembre	-	-	-	-	-1,1
Montant reconnu à la clôture	-87,4	-680,7	-18,4	-267,5	-125,1

Les engagements partiellement ou totalement préfinancés à travers des fonds externes (fonds de pension) s'élevaient, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, à respectivement 4 394,3 millions d'euros et 4 628,0 millions d'euros, soit plus de 93% des engagements du Groupe au 31 décembre 2017.

Hypothèses actuarielles

Les engagements ont été évalués par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	Royaume-Uni		Zone euro		Etats-Unis	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Taux d'actualisation au 31 décembre	2,70%	2,80%	1,50% ~ 1,95%	1,40% ~ 1,95%	3,50%	3,90%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	RPI: 3,20% CPI: 2,20%	RPI: 3,25% CPI: 2,25%	1,45%	1,45%	na	na

L'hypothèse d'inflation est utilisée pour déterminer l'impact de l'indexation des retraites en cours de paiement ou des augmentations de salaires selon les règles propres à chaque plan.

La sensibilité des engagements de retraites des principaux régimes aux hypothèses de taux d'actualisation et d'inflation est la suivante :

	Taux d'actualisation +25 pts	Taux d'inflation +25pts
Plans de retraite au Royaume-Uni	-4,5%	+4,2%
Principaux plans de retraite en Allemagne	-4,2%	+2,4%

Ces analyses de sensibilité sont basées sur des calculs effectués par des actuaires indépendants et n'incluent pas les effets croisés de chacune des hypothèses, mais incluent les effets que les hypothèses d'inflation ont sur les hypothèses d'augmentation des salaires au Royaume-Uni.

Actifs de régime

Ces actifs se décomposent comme suit :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Actions	19%	16%
Obligations	66%	63%
Immobilier	6%	4%
Liquidités et assimilés	2%	3%
Autres	7%	13%

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Parmi ces actifs, 88% ont fait l'objet d'une valorisation sur la base de valeurs de marché, 8% d'actifs essentiellement composés d'immobilier, d'actions non cotées ou de participations dans des projets d'infrastructure sont valorisés par les gestionnaires externes, enfin 4% des actifs correspondent à la valeur de polices d'assurance.

Une part significative du portefeuille obligataire et des swaps de taux concourent au programme de couverture mis en œuvre par les fonds de pension britanniques d'Atos, qui vise à couvrir une part importante des obligations de financement. Aucun régime n'est couvert contre le risque de longévité.

Au sein du total des actifs, les titres Atos ou actifs utilisés par Atos ne sont pas significatifs.

Situation des régimes de retraite au Royaume-Uni et impact sur les cotisations 2018

Le Groupe s'attend à contribuer à hauteur de 45,8 millions d'euros à ses fonds de pensions britanniques au cours du prochain exercice contre 43,4 millions d'euros en 2017.

Charges constatées d'avance au bilan

L'actif net de 114,2 millions d'euros principalement lié à un des plans au Royaume-Uni, est justifié par la capacité du Groupe à en obtenir le remboursement, conformément à l'interprétation IFRIC 14.

Impacts nets sur le compte de résultat

L'impact net des régimes à prestations définies sur les états financiers du Groupe est le suivant :

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Marge opérationnelle	-9,8	18,8
Autres produits et charges opérationnels	4,3	10,3
Résultat financier	-28,9	-32,3
Impact total sur le compte de résultat	-34,4	-3,2

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Autres régimes à long terme

Le passif net relatif aux autres régimes à long terme était de 54,1 millions d'euros au 31 décembre 2016. L'augmentation à 56,3 millions d'euros en 2017 s'explique par une charge comptabilisée au compte de résultat (24,0 millions d'euros), des prestations payées (18,6 millions d'euros), nets des autres impacts (3,2 millions d'euros) tels que les cotisations employeur et effets de change.

Note 21 Provisions

(En millions d'euros)	31 décembre 2016 (*)	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupement d'entreprises	Autres (**)	31 décembre 2017	Courantes	Non courantes
Réorganisation	111,1	47,6	-77,7	-4,2	-	-0,3	76,5	70,3	6,2
Rationalisation	33,3	9,0	-12,1	-8,2	-	2,9	24,9	8,7	16,2
Engagements sur projets	79,4	20,2	-25,3	-28,0	0,5	-0,6	46,2	32,9	13,3
Risques et litiges	167,7	26,0	-22,2	-34,2	13,9	-12,8	138,4	61,1	77,3
Total provisions	391,5	102,8	-137,3	-74,6	14,4	-10,8	286,0	173,0	113,0

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

(**) Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises

(En millions d'euros)	31 décembre 2015	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupement d'entreprises	Autres	31 décembre 2016 (*)	Courantes	Non courantes
Réorganisation	41,9	42,4	-60,5	-3,0	74,8	15,5	111,1	75,5	35,6
Rationalisation	23,7	4,4	-5,2	-6,7	16,9	0,2	33,3	11,3	22,0
Engagements sur projets	109,2	19,3	-48,9	-36,4	35,8	0,4	79,4	59,2	20,2
Risques et litiges	111,8	41,6	-30,5	-36,1	74,4	6,4	167,7	77,7	90,0
Total provisions	286,6	107,7	-145,1	-82,2	202,0	22,6	391,5	223,7	167,8

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Réorganisation

Suite à la mise en place de nouveaux plans de réorganisation menés en vue d'améliorer la productivité et l'efficacité du Groupe, de nouvelles provisions ont été comptabilisées pour un montant de 47,6 millions d'euros. Elles ont principalement concerné l'Allemagne pour 14,6 millions d'euros et le Royaume-Uni pour 11,2 millions d'euros.

Les reprises de provisions de 77,7 millions d'euros concernaient principalement l'optimisation des effectifs en Allemagne.

Rationalisation

Les nouvelles provisions se sont élevées à 9,0 millions d'euros et provenaient essentiellement de la rationalisation des locaux au Benelux (2,7 millions d'euros), aux Etats-Unis (2,6 millions d'euros) et en Europe Centrale & de l'Est (2,0 millions d'euros).

Les reprises de provisions utilisées, d'un montant de 12,1 millions d'euros, concernaient principalement les loyers et les coûts de remises en état de bureaux fermés aux Etats-Unis (5,4 millions d'euros) et en Allemagne (3,5 millions d'euros).

Engagements sur projets

La charge de 20,2 millions d'euros de provisions sur projets clients a été essentiellement utilisée en Allemagne (4,6 millions d'euros), en Europe Centrale & de l'Est (4,1 millions d'euros).

Les 25,3 millions de consommations ont principalement concerné la France (6,0 millions d'euros), l'Allemagne (3,9 millions d'euros), et l'Europe Centrale & de l'Est (3,8 millions d'euros).

Les reprises de provisions non utilisées sur projets pour 28,0 millions d'euros ont reflété une réduction du montant des pertes sur des anciens contrats, suite à une conduite proactive des projets ou à une clôture anticipée.

Risques et litiges

Les provisions pour risques et litiges de 138,4 millions d'euros, ont inclus plusieurs litiges à long terme tels que des contentieux fiscaux et sociaux, des litiges sur des garanties données sur cessions et autres conflits avec des clients et des fournisseurs.

Le service juridique gère attentivement ces cas avec pour objectif de réduire au maximum le passif final.

Note 22 Passifs financiers

(En millions d'euros)	31 décembre 2017			31 décembre 2016 (*)		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emission obligataire	-	900,0	900,0	-	900,0	900,0
Prêts bancaires & NEU CP	550,0	330,0	880,0	-	580,0	580,0
Titrisation	10,0	-	10,0	9,8	-	9,8
Contrats de location-financement	15,6	7,8	23,4	22,6	20,8	43,3
Autres passifs financiers	136,2	3,5	139,7	146,5	8,8	155,2
Total passifs financiers	711,8	1 241,3	1 953,0	178,8	1 509,5	1 688,4

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Passifs financiers libellés en devises étrangères

La valeur comptable des passifs financiers du Groupe en monnaies étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)	EUR	Autres devises	Total
31 décembre 2017	1 737,1	216,0	1 953,0
31 décembre 2016 (*)	1 548,9	139,5	1 688,4

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Juste valeur et taux d'intérêt effectif des passifs financiers

La juste valeur des prêts bancaires est, du fait qu'ils soient pour l'essentiel composés de prêts à taux d'intérêt variables, considérée comme étant proche de la valeur comptable. La valeur comptable des autres éléments des passifs financiers est considérée comme la meilleure estimation de leur juste valeur, la différence entre la juste valeur et la valeur comptable n'étant pas significative.

Echéancier des passifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2019	2020	2021	2022	>2022	Total
Emission obligataire	-	600,0	-	-	300,0	900,0
Prêts bancaires	-	-	330,0	-	-	330,0
Contrats de location-financement	3,7	1,9	1,4	0,2	0,7	7,8
Autres passifs financiers	1,1	0,4	0,4	1,2	0,4	3,5
31 décembre 2017	4,7	602,4	331,8	1,4	301,1	1 241,3

(En millions d'euros)	2018	2019	2020	2021	>2021	Total
Emission obligataire	-	-	600,0	-	300,0	900,0
Prêts bancaires	-	-	-	580,0	-	580,0
Contrats de location-financement	16,1	2,9	0,6	0,1	0,9	20,8
Autres passifs financiers	8,8	-	-	-	-	8,8
31 décembre 2016 (*)	24,9	2,9	600,6	580,1	300,9	1 509,5

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Hypothèses retenues pour la construction de l'échéancier des passifs

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- du taux de change au 31 décembre 2017 ; et
- des taux d'intérêt présentés ci-après.

Les taux d'intérêt effectifs au 31 décembre 2017 ont été les suivants :

(En millions d'euros)	Valeur d'apport	Juste valeur	Taux d'intérêt effectif
Emission obligataire	900,0	900,0	2,24%
Prêts bancaires & NEU CP	880,0	880,0	0,31%
Contrats de location-financement	23,4	23,4	3,93%
Autres passifs financiers	149,6	149,6	-
Total passifs financiers	1 953,0	1 953,0	

Variation de l'endettement net sur l'exercice

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Trésorerie / (Endettement) net(te) en début de période	328,7	545,8
Souscription de nouveaux emprunts	-588,7	-14,3
Emission obligataire	-	-300,0
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	293,0	53,2
Variation de trésorerie à court terme	433,4	87,1
Nouveaux contrats de location-financement	-5,7	-8,6
Emprunts à long et moyen termes des sociétés cédées au cours de la période	-	-
Emprunts à long et moyen termes des sociétés acquises au cours de la période	-5,1	-19,1
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	-143,9	6,1
Participation des salariés en France transférée en fonds d'emprunt	-1,5	-0,8
Autres mouvements liés aux opérations de financement	-2,8	-20,7
Trésorerie / (Endettement) net(te) en fin de période	307,4	328,7

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 23 Juste valeur et caractéristiques des instruments financiers

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats de change à terme	7,6	-7,3	10,1	-8,9
Taux d'intérêt à terme sur contrats	-	-	-	-
S'analysant comme :				
Non courants	0,0	0,0	0,1	-1,4
Courants	7,6	-7,3	10,0	-7,5

La juste valeur des instruments financiers est fournie par un expert indépendant.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt

Le Groupe bénéficie de prêts bancaires à hauteur de 330,0 millions d'euros, ainsi que du Programme de titres négociables à court terme (NEU CP -Negotiable EUROpean Commercial Paper) à hauteur de 550,0 millions d'euros au 31 décembre 2017. Cet endettement était de 580,0 millions d'euros au 31 décembre 2016. Les prêts bancaires & NEU CP étant à taux variable sont exposés au risque de variation des flux futurs, dû à l'évolution des taux d'intérêt. Pour diminuer son exposition à ce risque, le Groupe peut avoir recours, auprès d'établissements financiers, à des swaps de taux qui lui permettent d'échanger le taux variable d'une partie de son endettement financier en taux fixe. La juste valeur des instruments financiers permettant de couvrir l'endettement financier à taux variable est éligible à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'exposition du Groupe au risque de taux sur la base des engagements d'endettement futurs. L'exposition au taux variable après couverture est d'environ 1 230,8 millions d'euros au 31 décembre 2017. En supposant que la structure (trésorerie/endettement à taux variable/couvertures) reste stable sur toute la durée du prêt, une augmentation de 1,0% de l'Euribor 1 mois aurait un impact positif sur les frais financiers de 12,3 millions d'euros pour l'année.

Exposition au risque

(En millions d'euros)

	Notes	Inférieur à 1 an	Supérieur à 1 an	Total
Prêts bancaires & NEU CP	Note 22	-550,0	-330,0	-880,0
Titrisation	Note 22	-10,0	-	-10,0
Autres		-57,8	-3,5	-61,3
Total des passifs		-617,8	-333,4	-951,2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	Note 18	2 260,1	-	2 260,1
Découverts		-78,1	-	-78,1
Total trésorerie et équivalents de trésorerie net (*)		2 182,1	-	2 182,1
Position nette avant gestion du risque		1 564,3	-333,4	1 230,8
Instruments de couverture		-	-	-
Position nette après gestion du risque		1 564,3	-333,4	1 230,8
Emission obligataire	Note 22	-	-900,0	-900,0
Contrats de location-financement	Note 22	-15,6	-7,8	-23,4
Dettes totales nettes après gestion du risque				307,4

(*) Dépôts à vue (certificats de dépôts), SICAV monétaires et découverts

Risque de liquidité

Le 29 septembre 2016, Atos a émis un placement privé obligataire d'un montant de 300,0 millions d'euros et d'une durée de sept ans. L'emprunt obligataire porte intérêt au taux fixe de 1,444% et n'inclut pas de ratio bancaire. Le Groupe Atos et l'emprunt obligataire n'ont pas de notation de crédit.

Le 2 juillet 2015, Atos a annoncé le succès du placement de son émission obligataire d'un montant de 600,0 millions d'euros et d'une durée de cinq ans. L'emprunt obligataire porte intérêt au taux fixe de 2,375% et n'inclut pas de ratio bancaire. Le Groupe Atos et l'emprunt obligataire n'ont pas de notation de crédit.

Le 6 novembre 2014, Atos a signé avec un syndicat d'établissements financiers une nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,8 milliard d'euros (crédit syndiqué), à échéance novembre 2019. Atos disposait d'une option d'extension de la maturité de la facilité de crédit jusqu'en novembre 2021. La première option d'extension de la maturité d'une année a été levée au cours de l'année 2015 et la seconde option d'extension d'un an a également été levée en 2016. La nouvelle facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,8 milliard d'euros a donc une nouvelle échéance à novembre 2021.

La facilité de crédit renouvelable inclut un ratio financier défini comme le ratio de levier financier consolidé (endettement net divisé par la marge opérationnelle avant dépréciations et amortissements) et ne pouvant être supérieur à 2,5.

Afin d'optimiser les charges financières et d'améliorer la gestion de la liquidité du Groupe, un programme intitulé Neu CP - Negotiable European Commercial Paper (programme de titres négociables à court terme) a été mis en place le 2 juin 2017 pour un montant initial maximum de 900 millions d'euros. Ce montant a été porté à 1,2 milliard d'euros en octobre 2017. L'émission du programme de titres négociables à court terme a été utilisée essentiellement pour réduire l'utilisation du crédit syndiqué de 1,8 milliard d'euros. L'encours de programme de titres négociables à court terme s'élevait à 550,0 millions d'euros au 31 décembre 2017 en plus de l'utilisation du crédit syndiqué de 330,0 millions d'euros.

Le 18 juin 2013, Atos a renouvelé son programme de titrisation pour une période de cinq ans pour un montant maximum de créances titrisées de 500,0 millions d'euros et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros.

Ce programme de titrisation est structuré en deux compartiments appelés « ON » et « OFF » :

- le compartiment « ON » similaire au précédent programme (les créances sont inscrites au bilan du Groupe) est le compartiment par défaut dans lequel les créances sont cédées. L'utilisation de ce compartiment a été faite à son seuil minimal ;
- le compartiment « OFF » est conçu de manière à ce que le risque crédit (insolvabilité et retard de paiement) associé aux créances cédées des débiteurs éligibles au programme soit entièrement transféré au cessionnaire.

Le calcul au 31 décembre 2017 des ratios financiers cités ci-dessus est détaillé de la manière suivante :

Nature des ratios bancaires	Obligations bancaires	Ratios du Groupe 31 décembre 2017	Ratios du Groupe 31 décembre 2016 (*)
Effet de levier (endettement net/EBO (**))	Ne doit pas être supérieur à 2,5	-0,19	-0,24
Ratio de couverture d'intérêts (***) (marge opérationnelle/Coût net de la dette financière)	Ne doit pas être inférieur à 4,0	54,75	55,31

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

(**) EBO : Excédent Brut Opérationnel égal à la marge opérationnelle retraitée des éléments non cash

(***) applicable unique au programme de titrisation

Risque de change

Atos opère dans 73 pays. Cependant, dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie du pays dans lequel il fournit les services, limitant ainsi son exposition au risque de change. Lorsque tel n'est pas le cas, le Groupe a recours à des instruments de couverture, comme des contrats à terme ou les swaps de devises pour minimiser le risque.

La valeur nette comptable des actifs et des dettes monétaires libellés en devises étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)

	2017		2016		2017		2016	
	EUR		GBP		USD			
Actifs	193,4	176,8	16,7	15,9	198,7	148,0		
Passifs	170,1	105,4	12,1	8,7	111,1	72,0		
Exposition aux taux de change avant couverture	23,3	71,4	4,6	7,2	87,7	76,0		
Couverture	-290,7	-208,1	-80,6	-62,4	-55,4	-45,9		
Impact du taux de change après couverture	-267,4	-136,7	-76,1	-55,2	32,3	30,1		

Analyse de sensibilité des devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux fluctuations de la livre sterling, du dollar américain et de l'euro.

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation ou diminution de 5% de la devise à laquelle le Groupe est exposé contre les autres devises étrangères. L'analyse de sensibilité a été menée sur les éléments monétaires libellés en devises étrangères comptabilisés au bilan en date de clôture, pour prendre en compte une augmentation de 5% du taux de conversion de la devise analysée.

(En millions d'euros)

	2017		2016		2017		2016	
	EUR		GBP		USD			
Compte de résultat	-13,4	-6,8	-3,8	-2,8	1,6	1,5		

Comptabilité de couverture

Les écarts entre les échéances des instruments financiers et la période sur laquelle les flux de trésorerie sont attendus ne sont pas significatifs.

Au 31 décembre 2017, les instruments dérivés sont utilisés pour la couverture de risques transactionnels tels que les risques de change et le risque de taux d'intérêts. Toutefois, d'un point de vue comptable, la plupart de ces instruments dérivés sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie.

La désignation des instruments par monnaie étrangère se décompose comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2017		31 décembre 2016 (*)	
<i>Instruments</i>	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	-0,8	10,9	-4,4	45,1
Contrats à terme en GBP	-0,1	-5,4	-0,6	-11,3
Contrats à terme en INR	0,9	154,2	3,5	72,9
Contrats à terme en KRW	-	0,8	0,1	2,5
Contrats à terme en MXN	-0,4	8,1	0,6	20,4
Contrats à terme en MYR	-	-	-0,1	0,1
Contrats à terme en PLN	2,0	84,0	-1,3	52,3
Contrats à terme en PHP	-	9,1	0,1	2,5
Contrats à terme en RON	-0,4	34,8	-0,2	19,4
Contrats à terme en RUB	-0,2	8,4	0,4	2,5
Contrats à terme en MAD	0,7	27,3	0,8	25,1
Contrats à terme en CNY	-	2,4	0,0	2,6
Contrats à terme en DKK	-	0,8	0,1	2,9
Contrats à terme en CNH	-	-	-0,1	0,2
Contrats à terme en CHF	0,5	-9,6	-0,3	-13,3
Contrats à terme en TRY	-	-	-0,1	1,3
Contrats à terme en CZK	0,0	9,4	-	-
Contrats à terme en HUF	0,0	1,1	-	-
Contrats d'options JPY	-	-	0,0	0,3
Couverture à la juste valeur et couverture des instruments destinés à des fins de transaction				
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	-2,5	19,8	1,2	40,8
Contrats à terme en GBP	-	-3,8	-0,1	-2,5
Contrats à terme en INR	-0,1	9,3	1,6	13,4
Contrats à terme en MAD	-	1,5	0,0	2,2
Contrats à terme en CNY	-	1,0	-	0,4
Contrats à terme en DKK	0,1	1,0	0,0	0,4
Contrats à terme en CHF	-	0,0	0,0	-3,8
Contrats à terme en MYR	-	-	0,0	-0,7
Contrats à terme en BRL	-	-0,3	-	-
Contrats à terme en RON	-	5,4	0,0	1,0
Contrats à terme en PLN	0,4	16,3	-0,1	1,8
Contrats à terme en PHP	0,1	6,1	-	-
Contrats à terme en MXN	-0,3	5,5	0,1	2,5

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Les justes valeurs (nettes d'impôts) des instruments de couverture de flux futurs constatées directement en capitaux propres au 31 décembre 2017 se sont élevées à 2,2 millions d'euros, avec une variation de +0,7 million d'euros (nette d'impôt) sur l'exercice.

Note 24 Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Dettes fournisseurs	2 060,0	2 064,2
Paievements d'avance nets	-34,8	-36,6
Charges constatées d'avance	-365,8	-435,6
Total	1 659,4	1 592,0
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	81	80

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 25 Autres passifs courants

(En millions d'euros)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	117,2	87,7
Personnel et comptes rattachés	500,1	604,5
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	213,7	224,5
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	411,0	391,0
Produits constatés d'avance	527,5	735,5
Dettes liées à l'activité d'intermédiation	316,6	249,6
Autres dettes d'exploitation	292,3	346,6
Total	2 378,4	2 639,4

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

L'échéance des autres passifs courants est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance peut varier en fonction des termes spécifiques des contrats.

Note 26 Tableau de flux de trésorerie consolidé

Investissements financiers nets

(En millions d'euros)

Exercice 2017 Exercice 2016 (*)

	Exercice 2017	Exercice 2016 (*)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		
First Data, Digital River et MRL Posnet	-218,8	-
Pursuit Healthcare et entités Healthcare	-80,1	-
Imakumo	-15,8	-
Siemens Convergence Creators (CVC)	-45,0	-
Xerox ITO	-	46,7
Unify	-	-346,5
Anthelio	-	-267,1
Paysquare	-	-113,2
Cataps	-	-26,9
Engage ESM	-	-31,3
Dépôts et garanties	-	-2,2
Autres	-51,1	-41,4
Total décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-410,8	-782,0
Trésorerie des sociétés acquises durant la période		
First Data, Digital River et MRL Posnet	13,5	-
Imakumo	0,8	-
Unify	-	-64,2
Anthelio	-	14,2
Paysquare	-	39,3
Cataps	-	1,1
Equens	-	-2,4
Autres	-0,3	-1,2
Total trésorerie des sociétés acquises durant la période	14,0	-13,2
Encaissements liés aux cessions financières		
Paysquare Belgium	1,6	-
Cheque Service	0,1	-
Visa Share	-	35,6
Numergy	-	1,5
Dépôts et garanties	3,3	2,4
Autres	-	-
Total Encaissements liés aux cessions financières	5,0	39,5
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		
Cheque Service	-2,5	-
Autres	-0,4	-0,7
Total trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice	-2,9	-0,7
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1,5	1,5
Total dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	1,5	1,5
Investissements financiers nets	-393,2	-754,9

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Note 27 Engagements hors bilan

Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en passifs financiers et en contrats de location-financement sont présentés au bilan du Groupe.

(En millions d'euros)	31 décembre 2017	Échéances			31 décembre 2016 (*)
		< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Emission obligataire	900,0	-	600,0	300,0	900,0
Prêts bancaires et NEU CP	880,0	550,0	330,0	-	580,0
Contrats de location-financement	23,4	15,6	7,1	0,7	43,3
Comptabilisés au bilan	1 803,4	565,6	937,1	300,7	1 523,3
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	1 133,6	158,7	652,6	322,3	1 006,5
Contrats de location simple matériel informatique	180,4	30,2	150,2	-	173,0
Contrats de location simple autres immobilisations	73,0	24,1	48,8	0,1	70,3
Obligations d'achat irrévocables(> 5 ans)	62,0	-	55,8	6,2	65,1
Engagements	1 449,0	213,0	907,4	328,6	1 314,9
TOTAL	3 252,4	778,6	1 844,5	629,3	2 838,2
Engagements financiers reçus (crédit syndiqué)	1 470,0	-	1 470,0	-	1 220,0
TOTAL RECU	1 470,0	-	1 470,0	-	1 220,0

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Les engagements financiers reçus correspondent exclusivement à la ligne de crédit non utilisée du crédit syndiqué d'un montant global accordé de 1,8 milliard d'euros.

Garanties commerciales

(En millions d'euros)	31 décembre 2017	31 décembre 2016 (*)
Garanties bancaires	283,1	266,1
- Opérationnelles - Performance	192,7	209,8
- Opérationnelles - Appels d'offres	11,1	9,7
- Opérationnelles - Avances sur paiement	41,3	26,3
- Financières ou autres	38,0	20,3
Garanties parentales	4 998,2	5 690,3
- Opérationnelles - Performance	4 388,8	4 935,2
- Financières ou autres	609,4	755,1
Nantissements	2,3	6,6
Total	5 283,6	5 963,0

(*) 31 décembre 2016 ajusté pour tenir compte du changement de présentation comme exposé dans la "Base de préparation et principes comptables"

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées se sont élevées à 4 388,8 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 4 935,2 millions d'euros à fin décembre 2016. Cette diminution de 546,4 millions d'euros est principalement due à la réduction des montants de certaines garanties émises au bénéfice de clients américains.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevisée signée en novembre 2014, Atos SE a garanti au consortium de banques représenté par BNP Paribas de couvrir jusqu'à 660,0 millions d'euros les obligations de ses filiales, Atos Telco Services B.V. et Atos International B.V.

Atos SE a donné une garantie de 204,0 millions d'euros à Ester Finance dans le cadre d'un programme de titrisation impliquant certaines de ses filiales.

Par ailleurs, Atos SE et Atos International B.V. ont donné à plusieurs de leurs filiales des garanties de support financier pour se conformer aux réglementations locales.

Dans le cadre de l'accord général avec Siemens relatif au transfert des engagements en matière de retraite au Royaume-Uni, le Conseil d'Administration d'Atos SE, lors de sa réunion du 29 mars 2011, a accepté de fournir une garantie d'une durée de 20 années au fonds de pension Atos 2011 mise en place pour faciliter le transfert. Le montant maximum de cette garantie s'élève à 200,0 millions de livres sterling (225,3 millions d'euros).

Enfin, dans le cadre des négociations portant sur l'indexation des fonds de pension au Royaume-Uni (« UK APF »), le Conseil d'administration d'Atos SE, dans sa réunion en date du 17 décembre 2015, a autorisé l'octroi d'une garantie parentale au bénéfice d'Atos Pension Schemes Limited en sa qualité de fiduciaire. En vertu de la garantie, Atos SE devra garantir les obligations des employeurs promoteurs du UK APF (actuellement Atos IT UK Limited et Atos IT Services UK Limited) de procéder à certains paiements auprès du UK APF. Le montant maximum de la garantie est 150,0 millions de GBP (soit 169,0 millions d'euros).

Dans le cadre des négociations portant sur l'indexation du fonds de pension de Atos (Sema), le Conseil d'Administration de Atos SE, dans sa réunion du 26 juillet 2016, a autorisé l'octroi d'une garantie parentale au bénéfice d'Atos Pension Scheme Limited en sa qualité de fiduciaire du fonds de pension d'Atos SEMA. En vertu de ladite garantie, Atos SE devra garantir les obligations des employeurs promoteurs d'Atos SEMA (actuellement Atos IT UK Limited et Atos IT Services UK Limited) de procéder à certains paiements auprès du fonds de pension Atos (SEMA). Le montant maximum de la garantie est de 350,0 millions de livres sterling (394,3 millions d'euros).

De même, dans le cadre de nouvelles négociations portant sur l'indexation d'un fonds de pension au Royaume-Uni Atos CS Pension Scheme (ou « CS Sheme »), le Conseil d'Administration d'Atos SE, dans sa réunion en date du 18 décembre 2017 a autorisé l'octroi d'une garantie parentale au bénéfice d'Atos Pension Scheme Limited en sa qualité de fiduciaire. En vertu de la garantie, Atos SE devra garantir les obligations des employeurs promoteurs du CS Scheme de procéder à certains paiements. Le montant maximum de la garantie est de 100 millions de livres (112.6 millions d'euros).

Note 28 Parties liées

Les parties liées incluent :

- les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe ; et
- la Direction du Groupe définie comme les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler l'activité du Groupe, notamment les membres du Conseil d'Administration ainsi que les Directeurs Généraux Adjoints.

Les transactions entre Atos SE et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Il n'y a pas eu de transactions entre le Groupe, les entités définies ci-avant et la Direction du Groupe en 2017.

Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ainsi que des Directeurs Généraux Adjoints

Les principaux dirigeants du Groupe ont été rémunérés comme suit pendant l'exercice :

(En millions d'euros)	Exercice 2017	Exercice 2016
Avantages court terme	7,2	7,3
Cotisations versées par employeur et autres taxes	1,4	1,8
Avantages postérieurs à l'emploi	3,0	3,5
Options de souscription d'actions et plans d'actions gratuites	8,1	5,8
TOTAL	19,7	18,4

Les avantages à court terme incluent les salaires, primes et les avantages en nature. Les bonus correspondent à la charge totale reflétée dans le compte de résultat incluant les bonus effectivement payés durant l'année, les provisions relatives à l'exercice 2017 et les reprises relatives aux années précédentes.

Note 30 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017 – principales sociétés

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
HOLDING				
Atos SE		Société Mère consolidante		80, quai Voltaire – 95870 Bezons Papendorpseweg 93 – 3528 BJ
Atos International B.V.	100	IG	100	Utrecht – Pays-Bas
Saint Louis Ré	100	IG	100	74, rue de Merl – L2146 Luxembourg
Atos International SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons Rue Jean Jaurès – 78340 Les Clayes- sous-Bois
Bull SA	100	IG	100	
FRANCE				
Atos Worldline SA	69,83	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos Integration SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Diamis SA	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Mantis SAS	63,60	IG	100	55, rue de Rivoli – 75001 Paris
Atos Infogérance SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos Consulting SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Atos Worldgrid	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
Yunano	70	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons Rue Jean-Jaurès – 78340 Les Clayes- sous-bois
Bull SAS	100	IG	100	655, avenue Galilée – 13794 Aix en Provence
Avantix SAS	100	IG	100	Rue Jean Jaurès – 78340 Les Clayes- sous-Bois
Evidian SA	100	IG	100	
Bluekiwi Software SA	100	IG	100	80, quai Voltaire – 95870 Bezons
ALLEMAGNE				
Equens Worldline GmbH	44,41	IG	100	Hahnstraße 25 – 60528 Francfort – Allemagne
Atos Information Technology GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 – 81739 Munich – Allemagne
Atos IT Dienstleistung und Beratung GmbH	100	IG	100	Bruchstrasse 5 – 45883 Gelsenkirchen – Allemagne
Atos International Germany GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 – 81739 Munich – Allemagne
Bull GmbH	100	IG	100	Von-der-wettern-straße, 27 – 51149 cologne – Allemagne
Energy4u GmbH	100	IG	100	Albert-Nestler Straße 17 – 76131 Karlsruhe – Allemagne
Atos IT Services GmbH	100	IG	100	Stinnes-Platz 1 – 45 472 Mülheim an der Ruhr – Allemagne
Unify Deutschland Holding GmbH	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify Deutschland GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify Software and Solutions GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify Communications and Collaboration GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify Patente Holding GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify Beteiligungen GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne

Unify Beteiligungsverwaltung GmbH & Co.KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify Zwischenholding GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Unify Patente GmbH & Co. KG ²	100	IG	100	Mies-van-der-Rohe-Straße, 6 – 80807 Munich – Allemagne
Atos Systems Business Services GmbH	100	IG	100	Rheinlanddamm 185 – 44139 Dortmund – Allemagne
Equens SE - Branch Germany	44,41	IG	100	Mainzer Landstraße 201 – 60326 Frankfurt am Main – Allemagne
BD POS GmbH	100	IG	100	Hörselbergblick 1– 99820 Hörselberg-Hainich – Allemagne
PAYS-BAS				
Atos IT Systems Management Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 – 3528 BJ Utrecht – Pays-Bas
Atos Telco Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 – 3528 BJ Utrecht – Pays-Bas
Atos Worldline B.V.	69,83	IG	100	Wolweverstraat 18 – 2984 CD Ridderkerk – Pays-Bas
Equens SE	44,41	IG	100	Eendrachtlaan 315 – 3526 LB Utrecht – Pays-Bas
Stichting Derdengelden InterEGI	44,41	IG	100	Eendrachtlaan 315 – 3526 LB Utrecht – Pays-Bas
PaySquare SE NL	100	IG	100	Eendrachtlaan 315 – 3526 LB Utrecht – Pays-Bas
EUROPE (AUTRES) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Algérie				
Bull Algeria	100	IG	100	16 Rue Yehia El-Mazouni, El Biar – Alger – Algérie
Autriche				
Atos Information Technology GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 – 1210 Vienne – Autriche
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 – 1210 Vienne – Autriche
TSG EDV-Terminal-Service GmbH	99	IG	100	Modecenterstraße 1 – 1030 Vienne – Autriche
Unify GmbH	100	IG	100	Siemensstrasse, 92 – 1210 Vienne – Autriche
Belgique				
Atos Belgium SA	100	IG	100	Da Vincilaan 5 – 1930 Zaventem – Belgique
Worldline NV/SA	69,83	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 – B-1130 Bruxelles – Belgique
Unify Communications N.V.	100	IG	100	Demeurslaan, 132 – 1654 Beersel – Belgique
Biélorussie				
LLC ATOS IT Solutions and Services	100	IG	100	Ul Leonid BEDI, 11, BuildING 1 – 220040 Minsk – Biélorussie
Bulgarie				
Atos IT Solutions and Services EOOD	100	IG	100	Mladost – 1 Business Park Sofia Str, 4 – 1766 Sofia – Bulgarie
Unify Service Centre EOOD	100	IG	100	Mladost – 1 Business Park Sofia Str, 4 – 1766 Sofia – Bulgarie
Côte d'Ivoire				
Bull Ivory Coast	100	IG	100	31 avenue Noguès -01 BP 1580 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Danemark				
Atos IT Solutions and Services A/S	100	IG	100	Dybendalsvaenget 3 – 2630 Taastrup – Danemark

Croatie				
Atos IT Solutions and Services d.o.o	100	IG	100	Heinzelova 69 – 10000 Zagreb – Croatie
République Tchèque				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	14000 Praha 4 – Doudlebská 1699/5 – République Tchèque
Cataps	100	IG	100	Václavské náměstí 796/42, Nové Město – 110 00 Prague – République Tchèque
Gabon				
Bull Gabon	100	IG	100	Immeuble ex-Sonagar – Boulevard Bord-de-Mer – BP 2260 Libreville – Gabon
Grèce				
Bull Integrated IT Solutions SA	100	IG	100	16, El. Venizelou ave. – 176 76 Kallithea – Grèce
Finlande				
Atos IT Solutions and Services oy	100	IG	100	Majurinkatu Kalkkipellontie 6 – 026050 Espoo – Finlande
Hongrie				
Atos Magyarország Kft	100	IG	100	Szépvölgyi ut 43 – H-1037 Budapest – Hongrie
Irlande				
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	Fitzwilliam Court – Leeson Close – 2 Dublin – Irlande
Italie				
Atos Italia S.p.A.	100	IG	100	Via Caldera no. 21 – 20158 – Milan – Italie
Liban				
Bull SAL	100	IG	100	69 Rue Jal el Dib - Secteur 1 – BP 60208 – 12412020 Metn – Liban
Lettonie				
SIA Worldline Latvia (Ex First Data Latvia)	100	IG	100	Dzirnavu str. 37 –Riga LV-1010 - Lettonie
Lituanie				
UAB « Bull Baltija »	100	IG	100	40 Gostauto Street – 01112 Vilnius – Lituanie
UAB Worldline Lietuva (Ex UAB First Data Lietuva)	100	IG	100	Ukmergès str. 220 – Vilnius - Lituanie
Luxembourg				
Atos Luxembourg PSF S.A.	100	IG	100	1, rue Edmond Reuter Contern – 5326 Luxembourg
Madagascar				
Bull Madagascar SA	100	IG	100	12, rue Indira Gandhi – Tsaralalana BP 252 – Antananarivo – Madagascar
Maroc				
Atos IT Services	100	IG	100	Avenue Annakhil – Espace High-Tech, hall B, 5th floor – Hayryad Rabat – Maroc
Atos ITS Nearshore Center Maroc SARL	100	IG	100	Casablanca – shore 7, 1100 boulevard Al Qods – quartier Sidi Maârouf – Casablanca – Maroc
Bull Morocco	100	IG	100	Casablanca – shore 7, 1100 boulevard Al Qods – quartier Sidi Maârouf – Casablanca – Maroc
Namibie				
Bull Information Technology Namibia Pty. Ltd.	100	IG	100	C/o Deloitte & Touche – Namdeb Center, 10 Bulow street – PO Box 47 – Windhoek – Namibie

Pologne				
Atos Polska SA	100	IG	100	Krolewska 16-00-103 Warsaw – Pologne
Atos Global Delivery Center Polska Sp. Z o.o. Sp. k.	100	IG	100	Ul. Woloska 5Postepu 18 X p. (Taurus Neptun Building) 02-675 676 Varsovie – Pologne
Atos IT Solutions and Services SP. z.o.o.	100	IG	100	Ul. Woloska 5Postepu 18 X p. (Taurus Neptun Building) 02-675 676 Varsovie – Pologne
Portugal				
Atos Soluções e Serviços para Tecnologias de Informação, Unipessoal, Ltda	100	IG	100	Rua Irmaos Siemens – 1 e 1-A – 2700 172 Amadora – Portugal
Roumanie				
Atos IT Solutions and Services s.r.l.	100	IG	100	Calea Floreasca 169A – Sector 1 – 014459 Bucharest – Roumanie
Bull Romania s.r.l	100	IG	100	12 A Burghilea Street, 2nd district – 024032 Bucharest – Roumanie
Russie				
Atos IT Solutions and Services LLC	100	IG	100	1st Kozhevnichestki per 6 – bld 1 – 115114 – Moscou – Russie
Sénégal				
Bull Senegal	100	IG	100	Avenue Malick Sy – Immeuble Batimat – BP 3183 Dakar – Sénégal
Serbie				
Atos IT Solutions and Services d.o.o.	100	IG	100	Danila Lekica Spanca 31 – 11070 Belgrade – Serbie
Afrique du Sud				
Atos (PTY) Ltd	74	IG	100	204 Rivonia Road, Sandton private bag X 136 – Bryanston 2021 – Afrique du Sud
Espagne				
Worldline Iberia SA	69,83	IG	100	Calle Albasanz 16 – 28037 Madrid – Espagne
Atos Consulting Canarias, SA	100	IG	100	Calle Subida al Mayorazgo 24b 38110 – Santa Cruz de Tenerife – Espagne
Atos, Sociedad Anonima Espanola	100	IG	100	Albarracin 25 – Madrid 28037 – Espagne
Atos IT Solutions and Services Iberia SL	100	IG	100	Ronda de Europa 5 – 28760 Madrid – Espagne
Atos Worldgrid SL	100	IG	100	Real Consulado s/n - Poligono Industrial Candina – Santander 39011 – Espagne
MSL Technology SL	100	IG	100	C/ Marqués de Ahumada – 7 – 28028 Madrid – Espagne
Slovaquie				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	Einsteinova 11 – 851 01 Bratislava – Slovaquie
Suède				
Atos IT Solutions and Services AB	100	IG	100	Johanneslundsvägen 12-14 – 194 87 Upplands Väsby – Suède
Worldline Sweden AB (ex Digital River World Payment AB)	100	IG	100	31 Textilgaten – 120 30 Stockholm – Suède
Suisse				
Atos AG	100	IG	100	Freilagerstrasse 28 – 8047 Zurich – Suisse
Cambridge Technology Partners Ltd	100	IG	100	Chemin de Précossy 27 – 1260 Nyon – Suisse
Turquie				
Atos Bilisim Danismanlik ve Musteri Hizmetleri Sanayi ve Ticaret A/S	99,92	IG	100	Yakacik Caddesi No : 111 – 18, 34870, Kartal, Istanbul –Turquie

Emirats Arabes Unis - Dubaï

Atos FZ LLC	100	IG	100	Office G20 – Building DIC-9 Dubaï Internet City – PO Box.500437 – Dubaï – Emirats Arabes Unis
ATOS FZ LLC Abu Dhabi Branch	100	IG	100	The One Tower – Barsha Heights (TECOM) – PO Box 500437 – Dubaï – Emirats Arabes Unis

Arabie Saoudite

Atos Saudia	49	IP	49	P. O. Box # 8772 – Riyadh -11492 – Royaume d'Arabie Saoudite
-------------	----	----	----	---

Qatar

ATOS QATAR LLC	100	IG	100	Sheikh Suhaim bin Hamad Street – No.89858 – Doha – Qatar
----------------	-----	----	-----	---

Egypte

Atos IT SAE	100	IG	100	50 Rue Abbass El Akkad – Nasr city- Le Caire – Egypte
-------------	-----	----	-----	--

ROYAUME-UNI

Atos Consulting Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos IT Services Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos UK Holdings Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos Esprit Limited	95	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Shere Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW 1 3HG Royaume-Uni
Atos Scotland GP Limited	100	IG	100	Collins House, Rutland Square - Edinburgh, EH1 2AA - Royaume-Uni
Atos Scotland LP ¹	100	IG	100	Collins House, Rutland Square - Edinburgh, EH1 2AA - Royaume-Uni
Atos APF Scotland GP Limited	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni
Atos APF Scotland LP ¹	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni
Atos ASPS Scotland GP Limited	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni
Atos ASPS Scotland LP ¹	100	IG	100	3 Ponton Street – Edinburgh, EH3 9QQ – Royaume-Uni
Atos BPS Ltd	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni
Atos IT Outsourcing Services Limited	100	IG	100	Hortonwood 37, Telford, Shrops TF1 7GT – Telford, Shropshire – Royaume- Uni
Atos UK Holdings Ltd	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni
Atos International IT Holdings Ltd	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni
Atos Restaurant Technology Services UK Limited	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni
Unify Enterprise Communications Limited	100	IG	100	Brickhill Street, Willen Lake, MK15 0DJ – Royaume-Uni
Engage ESM Holding Ltd	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni
Engage ESM Ltd	100	IG	100	4 Triton Square – Regent's Place – London, NW1 3HG – Royaume-Uni

ASIE PACIFIQUE**Australie**

Atos (Australia) Pty. Ltd	100	IG	100	885 Mountain Highway 3153 Bayswater - Victoria - Australie
---------------------------	-----	----	-----	---

Chine

Atos Covics Business Solutions Ltd	100	IG	100	No. 1 Building, No. 99, Qinjiang Rd - Shanghai - Chine
Atos Information Technology (China) Co. Ltd	100	IG	100	Room 05.161 - Floor 5 - Building E - No.7 - Zhonghuan Nanlu - Wangjing - Chaoyang District - Pékin - Chine
Atos Worldgrid Information Technology (Beijing) Co. Ltd	100	IG	100	Room 05.162 - Floor 5 - Building E - No.7 - Zhonghuan Nanlu - Wangjing - Chaoyang District - Pékin - Chine
Bull Information Systems (Beijing) Co. Ltd	100	IG	100	11/F, Jing Guang Centre Office - Building Hu Jia Lou Chao Yang District - 100 020 Beijing P.R - Chine
RTS Information Consulting (Chengdu) Co. Ltd	100	IG	100	99# Tianhua Yilu of High-Tech 610041 Chengdu - Chine

Hong Kong

Atos Information Technology HK Ltd	100	IG	100	8/F Octa Tower - 8 Lam Chak Street - Kowloon Bay - Kowloon- Hong Kong
Bull Information Systems (Hong Kong) Limited	100	IG	100	RM 1401 - Hutchison House - 10, Harcourt Road - Hong Kong

Inde

Atos India Private Limited	100	IG	100	Godrej & Boyce Complex - Plant 5 - Pirojshanagar - LBS Marg - Vikhroli(W) - Mumbai 400079 - Inde
Worldline India Private Ltd	69,83	IG	100	701, Interface 11 - Malad (West) - Mumbai 400064 - Inde
Atos IT Services Private Limited	99,99	IG	100	Inv Buil Inter Techn Prk Witfd - 560066 Bangalore - Inde
Anthelio Business Technologies Private Limited	99,99	IG	100	Level 1, Part A of Tower1,Phase 2, SY.NO 115 (Part) Waverock, APIIC IT\ITES SEZ, Nanakramguda Serilingampally Mandal - Hyderabad Telangana 500008 - Inde
MRL Posnet Private Limited	100	IG	100	Sunny Side Central Block -8/17, Shafee Mohamed Road - B Block 1 st Floor, Nungambakkam - Chennai 600034 Tamil Nadu - Inde

Indonésie

PT Worldline International Indonesia	69,83	IG	100	Wisma Keiai #1707 - Jalan Jenderal Sudirman Kav 3 - Jakarta 10220 Indonésie
---	-------	----	-----	---

Japon

Atos KK	100	IG	100	20 F, Shinjuku ParkTower - Nishi Shinjuku 3 - 7 -1 - Shinjuku - ku - Tokyo - Japon
Evidian-Bull Japan KK	100	IG	100	Cerulean Tower 15 F - 26-1 Sakuragaoka-cho - Shibuya-ku - Tokyo - Japon

Malaisie

Atos Services (Malaysia) SDN BHD	100	IG	100	16-A (1st Floor) Jalan Tun Sambanthan - 3 Brickfields - 50470 Kuala Lumpur - Malaisie
----------------------------------	-----	----	-----	---

Philippines

Atos Information Technology Inc.	99,94	IG	100	23/F Cyber One Building - Eastwood City - Cyberpark -1110 Libis, Quezon City - Philippines
Atos Global Delivery Center Philippines, Inc.	100	IG	100	8th Floor, Two E-Com Center, Palm Coast Ave., Mall of Asia Complex, 1110 Pasay City - Philippines

Singapour				
Atos Information Technology (Singapore) Ptd Ltd	100	IG	100	620A Lorong 1 Toa Payoh – TP4 Level 5 – 319762 Singapour
Taiwan				
Atos (Taiwan) Ltd	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road, Taipei 105 – Taiwan – R.O.C.
Thaïlande				
Atos IT Solutions and Services Ltd	100	IG	100	2922/339 Charn Issara Tower II – 36th Floor – New Petchburi Road - Bangkok – Huay Kwang – 10310 Bangkok – Thaïlande
AMERIQUES				
Argentine				
Atos Argentina SA	100	IG	100	Cnel. Manuel Arias 3751, piso 18, PB, C.A.B.A.- C1430DAL – Argentine
Atos IT Solutions and Services SA	69,83	IG	100	Cnel. Manuel Arias 3751, piso 18, PB, C.A.B.A.- C1430DAL – Argentine
Bull Argentina SA	100	IG	100	Manuela Saenz 323 5to. Piso Of. 506 - C 1107 bpa – Buenos aires – Argentine
Brésil				
Atos Brasil Ltda	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 – Prédio 6 – Lapa – Sao Paulo – SP – CEP 05069-900 – Brésil
Atos Serviços de Tecnologia da Informação do Brasil Ltda.	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 – Prédio 6 – Lapa – Sao Paulo – SP – CEP 05069-900 – Brésil
Atos Soluções e Serviços de tecnologia da Informação Ltda.	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 – Prédio 6 – Lapa – Sao Paulo – SP – CEP 05069-900 – Brésil
Bull Ltda.	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 – Prédio 6 – Lapa – Sao Paulo – SP – CEP 05069-900 – Brésil
Unify – Soluções em Tecnologia da Informação Ltda.	100	IG	100	Edifício Iguazu 2820 – Avenia Iguazu, 2820 – Escritorio 41, Sala 01, Água Verde– Curitiba - Brésil
Canada				
Atos Inc.	100	IG	100	6375 Shawson Drive – L5T 1S7 Mississauga – Ontario – Canada
Amesys Canada Inc.	100	IG	100	1 place Ville-Marie – H3B 2C4 Montreal, Quebec – Canada
Chili				
Worldline Chile S.A	69,83	IG	100	Avenida Providencia 1760 Andres Bello 2115, Comuna de Providencia – 7510094 Santiago de Chile – Chili
Colombie				
Atos IT Solutions and Services S.A.S	100	IG	100	Carrera 65 No. 11-83 Piso 3º – Bogotá – Colombie
Mexique				
Atos IT Business services S de RL de CV	100	IG	100	Avenida Santa Fe No. 505 Piso 9 – Colonia Cruz Manca Santa Fe Delegación Cuajimalpa de Morelos – Código Postal 05349 – Mexique District Fédéral – Mexique
Atos Global Delivery Center México, S. de R.L. de C.V.	99,90	IG	100	Avenida Insurgentes Sur, Int. 01020 Localidad Alvaro Obregón – Mexique

Etats-Unis d'Amérique

Atos IT Outsourcing Services, LLC	100	IG	100	North Haskell Avenue 75204 Dallas – Etats-Unis
Atos Governmental IT Outsourcing Services, LLC	100	IG	100	North Haskell Avenue 75204 Dallas – Etats-Unis
Atos Healthcare Services, LLC	100	IG	100	North Haskell Avenue 75204 Dallas – Etats-Unis
Unify Inc	100	IG	100	Broken Sound Boulevard N.W., 5500, 33487 Boca Raton – Etats-Unis
Anthelio Global Inc.	100	IG	100	One Lincoln Centre, Suite 200 5400 LBJ Freeway 75204 Dallas – Etats-Unis
Atos Digital Health Solutions	100	IG	100	One Lincoln Centre, Suite 200 5400 LBJ Freeway 75204 Dallas – Etats-Unis
Pyramid Healthcare Solutions Inc.	100	IG	100	P.O. Box 17389, Clearwater, Floride 33762 – Etats-Unis
Evidian Systems Inc.	100	IG	100	285 Billerica Road, Suite 200 – Chelmsford, MA 01824-4174 – Etats- Unis

Uruguay

Bull Uruguay SA	100	IG	100	Av. Dr Luis A. de Herrera, 2802 –1160 Montevideo – Uruguay
-----------------	-----	----	-----	---

- 1 Le Groupe a une participation dans trois entités écossaises intégrées globalement dans les comptes financiers du Groupe. Le Groupe a bénéficié de l'exemption prévue par le règlement 7 du « Partnerships (Accounts) Regulations 2008 » en vertu de la législation anglaise, et par conséquent des comptes séparés n'ont pas lieu d'être établis ni déposés au registre des sociétés (Company House) au Royaume-Uni pour ces sociétés.
- 2 Le Groupe a une participation dans neuf entités allemandes intégrées globalement dans les comptes financiers du Groupe. Ces filiales ont bénéficié de l'exemption prévue par le paragraphe 264b du Code commercial allemand (HGB) en vertu de la législation allemande, et par conséquent des comptes séparés au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2017 n'ont pas lieu d'être établis puisqu'ils sont inclus dans les comptes consolidés de la Société Mère du Groupe (Atos SE). Les comptes consolidés 2017 sont déposés au registre du commerce et des sociétés en France. Unify Deutschland GmbH & Co. KG a cessé son activité le 30 décembre 2016 suite à une scission.

Note 31 Honoraires des Commissaires aux comptes

(En milliers d'euros et en %)

	Deloitte				Grant Thornton			
	Deloitte & Associés		Réseau		Grant Thornton		Réseau	
	Honoraires	%	Honoraires	%	Honoraires	%	Honoraires	%
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	1 258,0	56%	-	-	1 005,0	58%	-	-
Filiales intégrées globalement	811,0	36%	3 478,0	84%	707,0	41%	2 828,0	99%
Sous total audit	2 069,0	92%	3 478,0	84%	1 712,0	99%	2 828,0	99%
Services autres que la certification des comptes (*)								
Émetteur	95,0	4%	239,0	6%	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	73,0	3%	439,0	11%	14,0	1%	38,0	1%
Sous total autres	168,0	8%	678,0	16%	14,0	1%	38,0	1%
Total honoraires 2017	2 237,0	100%	4 156,0	100%	1 726,0	100%	2 866,0	100%

En 2017, les services autres que la certification des comptes (SACC) couvrent des services fournis à la demande de l'entité, qui correspondent principalement à (i) l'émission d'attestations et de rapports de l'Organisme Tiers Indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales prévu par l'article L.225-102-1 du code de commerce, (ii) la réalisation de missions de due diligence d'acquisition, ainsi que (iii) la réalisation de services fiscaux dans des filiales étrangères, autorisés par la législation locale.

(En milliers d'euros et en %)

	Deloitte				Grant Thornton			
	Deloitte & Associés		Réseau		Grant Thornton		Réseau	
	Honoraires	%	Honoraires	%	Honoraires	%	Honoraires	%
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	1 354,0	55%	-	-	934,0	56%	-	-
Filiales intégrées globalement	925,0	38%	3 639,0	53%	718,0	43%	2 889,0	99%
Sous total audit	2 279,0	93%	3 639,0	53%	1 652,0	99%	2 889,0	99%
Services autres que la certification des comptes (*)								
Émetteur	95,0	4%	1 504,0	22%	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	81,0	3%	1 681,0	25%	13,0	1%	38,0	1%
Sous total autres	176,0	7%	3 185,0	47%	13,0	1%	38,0	1%
Total honoraires 2016	2 455,0	100%	6 824,0	100%	1 665,0	100%	2 927,0	100%

En 2016, les services autres que la certification des comptes (SACC) couvrent des services fournis à la demande de l'entité, qui correspondent principalement à (i) l'émission d'attestations et de rapports de l'Organisme Tiers Indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales prévu par l'article L.225-102-1 du code de commerce, (ii) la réalisation de missions de due diligence d'acquisition et l'émission de rapports d'audit et/ou de procédures convenues dans le cadre du rapprochement avec Equens, ainsi que (iii) la réalisation de services fiscaux dans des filiales étrangères, autorisés par la législation locale.